

## IAMGOLD ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2024

*Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.*

**Toronto (Ontario), le 9 mai 2024 – IAMGOLD Corporation** (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation du premier trimestre terminé le 31 mars 2024.

« IAMGOLD a débuté l'exercice 2024 en affichant de très bons résultats dans l'ensemble de ses exploitations et ses projets, et également en santé et sécurité », a indiqué Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « La Société a enregistré une production attribuable de 151 000 onces générée par ses exploitations. Ce rendement supérieur s'explique par des activités d'exploitation stables et un rapprochement positif des teneurs à Essakane, qui s'ajoutent à la meilleure production trimestrielle de Westwood depuis le redémarrage de la mine en 2021. Essakane et Westwood sont en bonne voie de réaliser les prévisions établies pour l'exercice. Je tiens d'ailleurs à remercier les équipes respectives de ces deux sites engagées à parvenir à Zéro Incident®, à agir de façon responsable et à générer un excellent rendement. »

« Le point culminant du trimestre, et une étape importante pour IAMGOLD a été l'annonce de la première coulée d'or à la mine Côté Gold », a poursuivi Renaud Adams. « Cette réalisation représente l'aboutissement de plus de 15 millions d'heures de travail et de quatre années de construction pour réaliser ce projet et faire en sorte qu'il soit conforme au budget révisé ; il s'agit d'un effort incroyable de l'équipe sur le terrain. Bien qu'il y ait lieu de s'en réjouir, cette réalisation n'est que la première étape dans l'atteinte de la pleine capacité nominale. L'intensification des activités progresse bien. Tous les principaux équipements, soit les concasseurs, le broyeur à rouleaux à haute pression, le broyeur à boulets, les cyclones, les convoyeurs, la tuyauterie, les connexions électriques et la communication entre les systèmes de l'usine démontrent leur capacité à fonctionner à des débits supérieurs au débit prévu. À cette étape, l'important pour Côté Gold porte sur l'amélioration constante de la disponibilité et la stabilité de l'usine. Nous constatons des améliorations au quotidien et sommes confiants quant à notre cible de parvenir à la production commerciale au troisième trimestre de 2024. Cet échéancier nous placera en bonne position pour atteindre l'objectif d'un débit de 90 % à la fin de l'exercice et ultimement nous tailler une place parmi les plus grandes mines d'or au pays. »

### FAITS SAILLANTS :

#### Résultats d'exploitation et résultats financiers

- La production d'or attribuable s'est établie à 151 000 onces. Sur le plan de la production attribuable, Essakane a connu un très bon premier trimestre générant 118 000 onces, principalement grâce aux teneurs plus élevées ; Westwood a réalisé son meilleur trimestre depuis la reprise de la production, atteignant 32 000 onces ; et Côté Gold a réalisé une production initiale de 1 000 onces.
- Les prévisions opérationnelles pour l'exercice sont maintenues. En 2024, la production d'or attribuable, à l'exception de Côté Gold, devrait s'établir dans une fourchette de 430 000 à 490 000 onces. Les coûts décaissés par once vendue pour Essakane et Westwood devraient se situer entre 1 280 \$ et 1 400 \$ et les CMTI par once vendue devraient se chiffrer entre 1 780 \$ et 1 940 \$.
- Les produits de la vente de 163 000 onces (150 000 onces sur une base attribuable) ont atteint 338,9 millions \$, à un prix moyen réalisé de l'or<sup>1</sup> de 2 077 \$ par once.
- Le coût des ventes par once vendue s'est chiffré 1 056 \$, les coûts décaissés<sup>1</sup> par once vendue se sont établis à 1 053 \$ et les coûts de maintien tout inclus<sup>1</sup> (« CMTI ») par once vendue étaient de 1 493 \$ (à l'exclusion de Côté Gold).
- Le résultat net et le résultat net ajusté<sup>1</sup> par action attribuable aux porteurs de capitaux propres<sup>1</sup> se sont établis respectivement à 0,11 \$ et à 0,11 \$.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation a totalisé 77,1 millions \$. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, avant les variations du fonds de roulement et des empilements de minerai non courants<sup>1</sup> s'est chiffrée à 142,8 millions \$.
- Le résultat avant intérêt, impôts et amortissements (« RAIIA »)<sup>1</sup> a atteint 154,1 millions \$ et le RAIIA ajusté<sup>1</sup> s'est chiffré à 152,5 millions \$.
- Les flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minières<sup>1</sup>, à l'exclusion de Côté Gold, ont atteint 46,2 millions \$.

- La Société détient 693,8 millions \$ en liquidités disponibles<sup>1</sup>, qui se composent principalement de trésorerie et équivalents de trésorerie de 291,2 millions \$ et d'un solde disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie de la Société (la « facilité de crédit ») de 402,3 millions \$ au 31 mars 2024.
- En matière de santé et de sécurité, pour le trimestre terminé le 31 mars 2024, la Société a enregistré un taux de fréquence JART (jours d'absence, restrictions, transferts) de 0,53, soit une amélioration comparativement à l'exercice précédent, et un taux de fréquence TIE (total d'incidents enregistrables) de 0,61, également un meilleur taux par rapport à l'exercice précédent.
- Le 19 avril 2024, Standard and Poor's a mis à jour la notation de la Société, la faisant passer de CCC+ à B - assortie d'une perspective stable. Cette notation se compare à celles accordées par Moody's (B-) et par Fitch (B3).

### **Côté Gold**

- La première coulée d'or a eu lieu le 31 mars 2024. Le rendement des circuits du concasseur, du broyeur à rouleaux à haute pression et des circuits de traitement est conforme aux prévisions, y compris sur le plan de la consommation d'énergie. Les travaux de construction sont également en grande partie terminés, et à la suite du bon déroulement du transfert des activités à l'équipe opérationnelle, les équipes de construction ont été démobilisées. L'accroissement des activités se poursuivra au deuxième trimestre de 2024 et devrait permettre d'atteindre le stade de production commerciale au troisième trimestre de 2024. La Société s'attend à ce que la mine Côté Gold atteigne un débit nominal d'environ 90 % à la fin de l'exercice.
- Les prévisions opérationnelles de Côté Gold demeurent inchangées : la production de 2024 (sur une base de 100 %) devrait se situer entre 220 000 et 290 000 onces pour l'exercice (132 000 et 174 000 onces sur une base de 60,3 % pour IAMGOLD). Lorsque Côté Gold atteindra le débit prévu de 90 % à la fin de l'exercice, la Société s'attend à ce que les coûts décaissés se situent entre 700 \$ et 800 \$ par once vendue et les CMTI entre 1 100 \$ et 1 200 \$ par once vendue.
- Sur une base de 100 % de la coentreprise Côté Gold, le projet Côté Gold a engagé des dépenses<sup>1</sup> de 151,7 millions \$ au premier trimestre de 2024. Depuis le début de la construction, 2,935 milliards \$ de dépenses ont été engagés sur les 2,965 milliards \$ prévus au budget jusqu'à la première coulée d'or. Le reste des dépenses du projet après la première coulée d'or est estimé à 67,0 millions \$ ± 5 %, conformément aux prévisions.
- IAMGOLD continuera de financer 60,3 % des coûts d'exploitation et des coûts en immobilisations et recevra 60,3 % de la production d'or. Voir la section « Côté Gold ».

### **Siège social**

- Le 4 avril 2024, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un accord de paiement anticipé sur l'or et modifié en partie l'un des accords de paiement anticipé sur l'or en vigueur. Le résultat net de ces accords aura pour effet de modifier l'incidence sur la trésorerie des obligations relatives à la livraison d'or actuellement prévue au deuxième trimestre de 2024 et de les reporter au deuxième trimestre de 2025, ce qui devrait faire augmenter les flux de trésorerie d'environ 73,6 millions \$ au deuxième trimestre de 2024, selon les prix de l'or estimés au moment de l'accord. Voir la section « Liquidités et ressources en capital ».
- Le 15 février 2024, la Société a annoncé la nomination de Murray Suey au conseil d'administration, qui entrait en vigueur à cette date. Il a également été nommé président du comité d'audit et des finances.
- Le 13 février 2024, la Société a fait l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Ressources minérales Vanstar inc. (« Vanstar ») en échange de 12,0 millions d'actions ordinaires de la Société. Vanstar détenait une participation de 25 % dans le projet Nelligan (« Nelligan »), situé au Québec, Canada. Par suite de la finalisation de la transaction, IAMGOLD détient maintenant une participation de 100 % dans le projet Nelligan.
- Le 27 février 2024, la Société a annoncé la finalisation de l'acquisition de toutes les actions ordinaires d'EURO Ressources S.A., à la suite de l'approbation accordée par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 23 janvier 2024. IAMGOLD France a fait l'acquisition de toutes les actions ordinaires existantes d'EURO Ressources S.A., autres que celles qu'elle ne détenait pas déjà à un prix de 3,50 euros en espèces pour une contrepartie totale de 21,9 millions d'euros (23,7 millions \$ CA) (23 000 000 \$ CA). La transaction a été suivie d'un retrait obligatoire conformément à la loi française et à la radiation de EURO de l'Euronext Paris.

## RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Pour de plus amples renseignements sur les perspectives générales de 2024, voir la section « Perspectives ». Pour en savoir plus sur le rendement de chaque mine et projet, voir les « Mises à jour trimestrielles ». Le tableau suivant résume certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trois mois terminés le 31 mars 2024 (1<sup>er</sup> t. 2024) et le 31 mars 2023 (1<sup>er</sup> t. 2023), ainsi que certaines mesures de la situation financière (les « activités abandonnées ») de la Société au 31 décembre 2023 et au 31 mars 2023. Les résultats financiers de Rosebel comprennent la période d'un mois qui a pris fin le 31 janvier 2023, avant la clôture de la vente à Zijin Mining Group Co. Ltd.

	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
<b>Importantes statistiques d'exploitation</b> (millions \$ liés aux activités poursuivies)		
Production d'or – attribuable (milliers d'onces)		
– Essakane	118	92
– Westwood	32	21
Sous-total	150	113
– Côté Gold	1	—
Production d'or totale – attribuable (milliers d'onces)	151	113
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)		
– Essakane	117	88
– Westwood	33	21
Sous-total	150	109
– Côté Gold	—	—
Ventes d'or totales – attribuables (milliers d'onces)	150	109
Coût des ventes <sup>1</sup> (\$/once vendue) – attribuable		
– Essakane	1 004	1 063
– Westwood	1 243	1 657
Sous-total	1 056	1 176
– Côté Gold	—	—
Coût des ventes <sup>1</sup> au total (\$/once vendue) – attribuable	1 056	1 176
Coûts décaissés <sup>2</sup> (\$/once vendue) – attribuables		
– Essakane	1 002	964
– Westwood	1 236	1 646
Sous-total	1 053	1 094
– Côté Gold	—	—
Total des coûts décaissés <sup>2</sup> (\$/once vendue) – attribuables	1 053	1 094
CMTI <sup>2</sup> (\$/once vendue) – attribuables		
– Essakane	1 312	1 157
– Westwood	1 836	2 508
Sous-total	1 493	1 525
– Côté Gold	—	—
Total des CMTI <sup>2</sup> (\$/once vendue) – attribuables	1 493	1 525
Prix moyen réalisé de l'or <sup>2,3</sup> (\$/once)	2 077	1 893
<b>Importantes statistiques d'exploitation</b> (en millions \$ – activités abandonnées de Rosebel)		
Production d'or – attribuable (milliers d'onces)	—	25
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	—	24
Coût des ventes <sup>1</sup> (\$/once vendue) – attribuable	—	949
Coûts décaissés <sup>2</sup> (\$/once vendue) – attribuables	—	949
CMTI <sup>2</sup> (\$/once vendue) – attribuables	—	1 358

1. Dans le présent communiqué de presse, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est présenté dans la note sur le coût des ventes dans les états financiers consolidés intermédiaires.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

3. Le prix moyen réalisé de l'or au premier trimestre de 2024 exception faite de l'accord de paiement anticipé de 2022 (tel qu'il est défini ci-dessous) s'est chiffré à 2 091 \$.

	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
<b>Résultats financiers</b> (en millions \$ liés aux activités poursuivies)		
Produits	338,9	226,2
Marge brute	105,7	43,1
RAIIA <sup>1</sup>	154,1	82,8
- Activités poursuivies	154,1	68,4
- Activités abandonnées	—	14,4
RAIIA ajusté <sup>1</sup>	152,5	106,4
- Activités poursuivies	152,5	83,0
- Activités abandonnées	—	23,4
Résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	54,8	11,9
- Activités poursuivies	54,8	6,3
- Activités abandonnées	—	5,6
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres <sup>1</sup>	53,0	39,5
- Activités poursuivies	53,0	24,9
- Activités abandonnées	—	14,6
Résultat net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	0,11	0,01
Résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres <sup>1</sup> – activités poursuivies	0,11	0,05
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement <sup>1</sup> – activités poursuivies	142,8	55,7
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	77,1	28,8
- Activités poursuivies	77,1	13,4
- Activités abandonnées	—	15,4
Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière <sup>1</sup>	46,2	8,6
- Activités poursuivies	46,2	2,7
- Activités abandonnées	—	5,9
Coûts en immobilisations <sup>1,2</sup> – maintien	55,1	35,0
Coûts en immobilisations <sup>1,2</sup> – expansion	115,2	137,1
	31 mars 2024	31 décembre 2023
<b>Situation financière (en millions \$)</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291,2	367,1
Dette à long terme	820,9	830,8
Trésorerie (dette) nette <sup>1</sup>	(715,8)	(649,5)
Facilité de crédit disponible	402,3	387,0

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

2. Les coûts en immobilisations représentent les coûts engagés au titre d'immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation et ne tiennent pas compte des actifs au titre des droits d'utilisation.

## PERSPECTIVES

### Perspectives de Côté Gold (sur une base de 100 %)

#### Production

La production annuelle de Côté Gold devrait se situer entre 220 000 et 290 000 onces pour l'exercice (130 000 et 175 000 onces sur une base de 60,3 % pour IAMGOLD – voir la « section Côté Gold » ci-dessous). Cette estimation repose sur l'hypothèse qu'à la suite du commencement de la production d'or au premier trimestre de 2024, les activités d'exploitation s'intensifieront au début du deuxième trimestre de 2024 et atteindront la production commerciale au troisième trimestre de 2024. La Société définit la production commerciale comme représentant un débit moyen de 60 % à l'usine pendant une période de 30 jours. La Société prévoit qu'à la fin de l'exercice, les activités d'exploitation de Côté Gold généreront un débit d'environ 90 % de la capacité nominale.

## Coûts

Au cours de la période d'intensification des activités, avant l'atteinte d'un taux de production avoisinant la capacité nominale, les coûts d'exploitation et les frais unitaires de découverte incorporés devraient être plus élevés que les coûts moyens prévus dans le plan minier à long terme, comme il est indiqué dans le rapport technique conforme au Règlement 43-101 (en date du 12 août 2022), puisque les coûts fixes sont absorbés par des volumes plus faibles, par la hausse de coûts de certains intrants attribuable à l'inflation depuis la publication du rapport technique et par les droits de redevances supérieurs attribuables à la hausse du cours de l'or. Lorsque Côté Gold atteindra le débit attendu de 90 %, à la fin de l'exercice, la Société s'attend à ce que les coûts décaissés se situent entre 700 \$ et 800 \$ par once vendue et les CMTI entre 1 100 \$ et 1 200 \$ par once vendue.

À des fins comptables, les produits et le coût des ventes seront comptabilisés à compter du début de la production. La Société continuera de financer 60,3 % des coûts d'exploitation et des coûts en immobilisations et recevra 60,3 % de la production d'or.

### Coûts en immobilisations

(en millions \$)	Réel au 1 <sup>er</sup> t. 2024 <sup>1</sup>	Prévisions pour l'exercice 2024 <sup>2,3</sup>	Prévisions ajustées pour l'exercice 2024 <sup>2,3</sup>
Dépenses du projet <sup>4</sup> jusqu'à la première coulée d'or	151,7	179	152
Dépenses du projet <sup>4</sup> après la première coulée d'or	—	40	67
Sous-total des dépenses du projet <sup>4</sup>	151,7	219	219
Frais de découverte incorporés	8,1	50	50
Coûts de préexploitation incorporés	27,0	40	40
Coûts en immobilisations des exploitations	9,5	145	145
Total	196,3	454	454

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Prévisions des coûts en immobilisations ( $\pm$  5 %).

3. Les prévisions reposent sur l'hypothèse que tout l'équipement est acheté et ne tiennent pas compte de l'incidence des modifications apportées au contrat cadre de location d'équipement jusqu'à concurrence de 25 millions \$.

4. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

Les coûts en immobilisations de Côté Gold en 2024 relatifs à l'exploitation devraient être supérieurs aux coûts moyens prévus au plan minier à mesure que progressent la construction et l'achèvement de l'empreinte complète de la digue du parc à résidus pour répondre aux besoins établis dans le plan sur la durée de vie de la mine. La classification des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion en 2024 dépendra du moment où aura lieu la première coulée d'or et de la nature des coûts.

### Perspectives d'Essakane et de Westwood

	Réel au 1 <sup>er</sup> t. 2024	Prévisions pour l'exercice 2024
Essakane (milliers d'onces)	118	330 à 370
Westwood (milliers d'onces)	32	100 à 120
Total de la production attribuable (milliers d'onces) <sup>2</sup>	150	430 à 490
Coût des ventes <sup>2</sup> (\$/once vendue)	1 056 \$	1 280 \$ à 1 400 \$
Coûts décaissés <sup>2,3</sup> (\$/once vendue)	1 053 \$	1 280 \$ à 1 400 \$
CMTI <sup>2,3</sup> (\$/once vendue)	1 493 \$	1 780 \$ à 1 940 \$

1. Les prévisions pour l'exercice 2024 reposent sur les hypothèses suivantes avant l'incidence des couvertures : un prix moyen réalisé de l'or de 1 900 \$ par once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32, un taux de change €/ \$ US de 1,10 et un prix moyen du pétrole brut de 83 \$ le baril.

2. Comprend Essakane et Westwood sur une base attribuable respective de 90 % et 100 %.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

### Production

La production d'or attribuable en 2024, hormis celle Côté Gold, demeure inchangée et devrait se situer entre 430 000 et 490 000 onces.

## Coûts

Les prévisions de coûts de 2024 pour Essakane et Westwood demeurent inchangées : les coûts décaissés devraient se situer entre 1 280 \$ et 1 400 \$ par once vendue, et les CMTI devraient se situer entre 1 780 \$ et 1 940 \$ par once vendue. Au premier trimestre de 2024, les coûts correspondaient au budget et aux prévisions, toutefois, les coûts d'exploitation minière par once au cours de la période ont été inférieurs en raison de l'accroissement de la production et des volumes des ventes.

Malgré l'atténuation des pressions inflationnistes sur les prix qui devraient continuer dans cette même veine au deuxième semestre de 2024, les prix de certains des principaux consommables, notamment le cyanure et les corps broyants, sont conformes à ceux de 2023.

On s'attend à ce que la pression sur les prix du carburant et des produits connexes se poursuive en raison des déséquilibres persistants entre l'offre et la demande mondiales. Le programme de couverture du pétrole en vigueur devrait permettre d'atténuer partiellement les hausses des prix du pétrole. Voir la section « Risque de marché ». Exception faite de l'incidence du programme de couverture de la Société, une augmentation de 10 \$ sur le prix du baril de pétrole provoquerait une augmentation des coûts décaissés de 11 \$ par once vendue. En fonction des couvertures en place, la même fluctuation devrait entraîner une augmentation des coûts décaissés de 6 \$ par once vendue.

### Coûts en immobilisations

Les coûts en immobilisations de maintien<sup>1</sup> de 2024 devraient totaliser environ 215,0 millions \$ ( $\pm 5\%$ ), qui seront en grande partie associés aux frais de découverte incorporés à Essakane et au développement souterrain à Westwood, auxquels s'ajouteront 5,0 millions \$ supplémentaires ( $\pm 5\%$ ) en coûts en immobilisations d'expansion<sup>1</sup> prévus à Essakane.

(en millions \$)	Réel au 1 <sup>er</sup> t. 2024 <sup>1</sup>			Prévisions pour l'exercice 2024 <sup>2</sup>		
	Maintien <sup>3</sup>	Expansion	Total	Maintien <sup>3</sup>	Expansion	Total
Essakane ( $\pm 5\%$ )	36,0	0,5	36,5	150	5	155
Westwood ( $\pm 5\%$ )	19,0	—	19,0	65	—	65
	55,0	0,5	55,5	215	5	220
Siège social	0,1	—	0,1	—	—	—
Total <sup>4</sup>	55,1	0,5	55,6	215	5	220

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Prévisions des coûts en immobilisations ( $\pm 5\%$ ) d'Essakane et de Westwood.

3. Les prévisions des coûts en immobilisations de maintien comprennent des frais de découverte incorporés de (i) 25,7 millions \$ pour Essakane et de 2,3 millions \$ pour Westwood au premier trimestre de 2024 et de (ii) 100,0 millions \$ pour Essakane et 4,0 millions \$ pour Westwood pour l'exercice 2024. Voir la section « Perspectives » ci-dessous.

4. Le tableau des perspectives d'exploration comprend également les prévisions des coûts d'exploration et d'évaluation incorporés de 3,0 millions \$.

### Perspectives d'exploration

Les coûts d'exploration de 2024 devraient se chiffrer à environ 20,0 millions \$, dont 5,0 millions \$ seront affectés au programme de forage de délimitation de la ressource Gosselin, ainsi qu'aux autres programmes d'exploration primaire et à proximité des mines existantes.

(en millions \$)	Réel au 1 <sup>er</sup> t. 2024			Prévisions pour l'exercice 2024 <sup>1</sup>		
	Incorporés	Dépensés	Total	Incorporés	Dépensés	Total
Projets d'exploration – primaire	—	4,0	4,0	—	15	15
Projets d'exploration – à proximité des mines <sup>1</sup>	1,2	0,9	2,1	3	2	5
	1,2	4,9	6,1	3	17	20

1. Les prévisions de l'exercice complet ne comprennent pas les coûts relatifs aux actifs de Bambouk détenus en vue de la vente. Voir la section « Actifs de Bambouk, Afrique de l'Ouest » pour plus de détails.

### Perspectives concernant les impôts sur le résultat payés et l'amortissement

La Société s'attend à payer en trésorerie des impôts se situant entre 45,0 millions \$ et 55,0 millions \$ en 2024. Les paiements d'impôts en trésorerie ne sont pas effectués de manière égale tous les trimestres puisque les paiements peuvent comprendre le solde définitif des impôts exigibles de l'exercice précédent et les paiements d'acomptes provisionnels pour l'exercice en cours, payables à des moments prescrits par les différents pays. Les prévisions d'impôts sur le résultat payés portent sur les activités poursuivies, à l'exclusion des obligations fiscales en trésorerie découlant du processus de vente de Bambouk. Voir la section « Actifs de Bambouk, Afrique de l'Ouest » pour plus de détails.

La charge d'amortissement devrait se situer entre 270 millions \$ et 285 millions \$ en 2024.

(en millions \$)	Réel au 1 <sup>er</sup> t. 2024	Prévisions pour l'exercice 2024
Charge d'amortissement	61,8	270 à 285
Impôts sur le résultat payés	16,7	45 à 55

## FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

La Société est déterminée à :

- maintenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »),
- respecter son engagement Zéro Incident®, dans tous les aspects de ses activités, en mettant particulièrement l'accent sur le respect de l'environnement naturel et l'établissement de forts partenariats communautaires, et en accordant la priorité à la santé et à la sécurité du personnel, des entrepreneurs et des consultants de la Société.

La Société publie annuellement un rapport sur son rendement à l'égard des facteurs ESG et dans lequel elle met en lumière ses progrès et ses réalisations portant sur de nombreux indicateurs et sujets importants. Les politiques, les systèmes et les pratiques en matière de facteurs ESG sont intégrés dans toute l'entreprise et la Société fait état tous les ans de son rendement relativement aux facteurs ESG par l'intermédiaire de son rapport sur le développement durable conforme à la Global Reporting Initiative (« GRI ») et au Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »).

En tant que membre de l'Association minière du Canada (« AMC »), la Société veille à ce que toutes ses exploitations minières participent à l'initiative Vers le développement minier durable (« VDMD »), y compris son exploitation minière Essakane à l'internationale qui surpasse les exigences de l'AMC. Les sites d'exploitation de la Société mènent une autoévaluation annuelle pour mesurer leur rendement par rapport aux protocoles d'évaluation VDMD, s'assurant qu'une vérification est menée par un tiers fournisseur de services tous les trois ans.

En 2024, la Société a établi des cibles ESG liées à la santé et à la sécurité, à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, ainsi qu'à l'environnement, qui comprennent :

- atteindre ou dépasser les cibles d'indicateurs de prévention et de résultats en matière de santé et de sécurité (atteindre un taux de fréquence du total des incidents enregistrables de 0,66 et mettre en œuvre les protocoles relatifs aux risques critiques) ;
- accroître la représentation des femmes pour qu'elles atteignent 15 % de l'ensemble du personnel en 2024 ;
- élaborer une feuille de route pour la biodiversité ;
- élaborer un cadre de gouvernance de l'eau ;
- enregistrer zéro incident environnemental et communautaire important.

En 2024, la Société effectuera une autoévaluation et organisera une vérification externe des résultats VDMD. La Société a élaboré des plans d'action pour maintenir et/ou atteindre des cotes de niveau A et plus pour tous les protocoles VDMD.

### Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont au cœur de la quête sans relâche de la Société de réaliser sa vision Zéro Incident®. Au moyen de divers programmes de prévention, la Société promeut en continu un milieu de travail sécuritaire à tous ses sites. Le taux de fréquence JART (jours d'absence, restrictions, transferts) se situait à 0,53 au 31 mars 2024 (comparativement à 0,56 au 31 mars 2023). Le taux de fréquence TIE (total des incidents enregistrables) s'élevaient à 0,61 au 31 mars 2024 (comparativement à 0,80 au 31 mars 2023), soit au-dessous de la cible annuelle globale de 0,66 de la Société.

Au premier trimestre de 2024, la Société a renforcé sa culture de sécurité par l'élaboration d'un programme sur les risques critiques qui met l'accent sur les risques et les contrôles les plus critiques de l'industrie. La direction d'Essakane a procédé à un examen de son système de gestion de la santé et de la sécurité certifié ISO 45001. À Côté Gold, le site a mené des interventions de préparation aux urgences et aux interventions médicales d'urgence liées au cyanure et aux substances caustiques, en plus de commander une vérification approfondie réalisée par une tierce partie des grillages, des dispositifs de protection et des mains courantes dans tout le complexe de l'usine. Westwood a mis l'accent sur l'amélioration de ses capacités d'enquête en offrant de la formation sur la Incident Cause Analysis Method (méthode d'analyse des causes fondamentales ou méthode ICAM) à l'équipe de la supervision et en partageant les leçons tirées avec l'ensemble du personnel.

### Environnement

En 2024, la Société concentrera principalement ses interventions environnementales sur l'eau et la biodiversité. Elle a entamé l'élaboration d'un cadre de gouvernance de l'eau selon une approche de planification par bassins versants afin de renforcer sa gestion environnementale dans ce domaine et de pouvoir évaluer ses répercussions et ses contributions aux bassins hydrographiques régionaux. La Société élargira la portée de l'évaluation initiale sur la biodiversité réalisée

en 2022 afin d'élaborer une feuille de route plus exhaustive sur la biodiversité pour appuyer son objectif d'atteindre une incidence nette positive sur la biodiversité et évaluer le caractère adéquat des déclarations d'IAMGOLD par rapport au Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (Groupe de travail sur les divulgations financières liées à la nature).

À Essakane, l'élaboration du plan de fermeture de Falagountou se poursuit. Cela comprend des travaux collaboratifs menés avec l'Institut de l'environnement et des recherches agricoles (« INERA ») sur les meilleures pratiques de phytoremédiation au site minier fermé. Le plan de fermeture devrait être déposé au deuxième trimestre de 2024. La mise à jour du plan de fermeture soumis en 2019 est en cours et la date limite du dépôt est fin 2024. Le site a mené plusieurs études de surveillance de la biodiversité de la faune, y compris des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons et des insectes s'inscrivant dans son programme de gestion de la biodiversité.

À Westwood, le plan de fermeture de 2021 est encore à l'étude par le ministère des Richesses naturelles et des Forêts du Québec (« MRNF »). Les projets pilotes à Westwood portant sur le recyclage de l'eau dans le but de réduire le prélèvement d'eau à partir de la rivière Bousquet se poursuivent.

Côté Gold poursuit l'examen de ses pratiques de gestion environnementale en prévision de l'intensification de la production. À Côté Gold, des plans de préparation en cas de crue nivale et des mesures d'atténuation avant le printemps ont été élaborés. Au site de Côté Gold, un outil de surveillance de la faune a été mis en place. Côté Gold a terminé l'installation de l'habitat de frai du doré jaune dans le cadre du plan de compensation pour l'autorisation en vertu de la *Loi sur les pêches*. La demande soumise par Côté Gold au Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, qui proposait la conversion de certains équipements au diesel en équipements électriques, passe à la prochaine étape de l'évaluation.

En date du 31 mars 2024, il n'y avait eu aucun incident environnemental important.

### **Engagement social**

Les sites continuent de collaborer avec leurs communautés d'intérêts et de soutenir les initiatives d'investissement communautaire. À Essakane, les principaux engagements et principales activités comprenaient des discussions concernant la halde à stériles Yaya et la surveillance de l'exploitation minière artisanale.

À Côté Gold, une évaluation de la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») a été effectuée. L'équipe a rencontré la chef et le conseil nouvellement élus de la Première Nation de Mattagami et a également offert une visite des lieux aux étudiants et étudiantes de l'Université Laurentienne.

À Westwood, l'équipe a tenu la première réunion de l'année avec le comité de surveillance des parties prenantes de Fayolle et a offert de la formation sur la communication et sur les Premières Nations.

En date du 31 mars 2024, il n'y avait aucun incident important en rapport avec les communautés.

### **Relations autochtones**

En tant qu'entreprise canadienne déterminée à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, la Société continue de prendre des mesures concrètes en vue de la réconciliation en respectant et en défendant les droits des Autochtones, fondés sur des relations qui reposent sur la confiance, la transparence et le respect mutuel. La Société est fermement résolue à respecter le principe de l'autodétermination des peuples autochtones, leurs droits à un consentement libre, préalable et éclairé et leur patrimoine et leurs traditions culturels. Ces principes sont inscrits dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et constituent le fondement de la Politique d'engagement avec les Autochtones d'IAMGOLD.

### **Équité, diversité et inclusion**

Guidée par le principe de valeur qui consiste à se comporter avec respect et à accueillir la diversité, la Société continue de respecter son engagement à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (« ÉDI ») et de mobiliser, d'habiliter et de soutenir son personnel, ainsi que ses partenaires dans les communautés où elle exerce ses activités. La Société comprend que la diversité existe sur de nombreux plans, qu'elle est le fruit de nombreuses expériences vécues et qu'un effectif diversifié et une culture de travail inclusive peuvent inspirer la créativité et l'innovation, promouvoir la prise de décisions efficace et engendrer de meilleurs résultats.

Le comité directeur de l'ÉDI, composé de cadres, de hauts gestionnaires et de spécialistes dans des domaines précis, veille à ce que les efforts en matière de diversité s'harmonisent à la stratégie d'affaires. Pour la Société, la priorité absolue est d'attirer et de retenir des talents diversifiés par la formation, l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des occasions de croissance individuelle. Elle met également l'accent sur la promotion de pratiques inclusives et équitables qui créent une culture d'appartenance où chaque individu peut exceller tant sur le plan professionnel que personnel.

La Société vise à atteindre une représentation féminine de 20 % de son effectif total d'ici 2030. Les objectifs annuels établis en vue de réaliser des progrès à cet égard font partie des mesures des facteurs ESG dans la fiche de pointage de l'entreprise, et les progrès vers l'atteinte des objectifs font l'objet d'un suivi.

La Société met en œuvre le protocole VDMD de l'AMC sur des lieux de travail équitables, diversifiés et inclusifs, et elle collabore activement avec le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière du Canada et siège à son sous-comité sur l'inclusion et la diversité.



IAMGOLD figure parmi les 100 meilleurs employeurs de la région du Grand Toronto pour ses divers efforts en matière d'inclusion, d'engagement et de culture. Elle a reçu deux prix d'excellence dans le cadre des Prix canadiens des RH pour le bien-être financier, physique et mental.

## Gouvernance

Le conseil d'administration d'IAMGOLD (le « conseil ») a adopté de nouvelles lignes directrices en matière de diversité et de renouvellement en 2021, lesquelles reflètent les pratiques exemplaires en vigueur de gouvernance. En ce qui à la diversité, les membres du conseil ont convenu que le conseil devait être composé, au minimum, du plus élevé de (i) deux et (ii) de 30 % d'administratrices. En ce qui a trait au renouvellement des membres du conseil d'administration, il a été déterminé que la durée moyenne du mandat de ses membres ne devrait pas dépasser dix ans et que la durée du mandat du président du conseil d'administration et du président de tout comité du conseil ne devrait pas dépasser dix ans consécutifs.

Le 15 février 2024, la Société a annoncé la nomination de Murray Suey au conseil d'administration, qui entrait en vigueur à cette date. Ce dernier a également été nommé président du comité d'audit et des finances.

À l'heure actuelle, les femmes représentent 44 % des membres du conseil et 50 % des membres indépendants. La durée moyenne d'un mandat des membres du conseil est de moins de deux ans.

## EXPLOITATIONS

### Mine Côté Gold (participation d'IAMGOLD – 60,3 %) | Ontario, Canada

	1 <sup>er</sup> t. 2024
<b>Importantes statistiques d'exploitation<sup>1</sup></b>	
Minerai extrait (milliers de tonnes)	1 944
Teneur extraite (g/t)	0,72
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	3 208
Stériles de découverte extraits (milliers de tonnes)	2 445
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	7 597
Ratio de découverte <sup>2</sup>	2,9
Minerai usiné (milliers de tonnes)	48
Teneur à l'usine (g/t)	0,81
Récupération (%)	80
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	1
Production aurifère attribuable (milliers d'onces) – 60,3 %	1
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	—

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

### Exploitations

Le 31 mars 2024, Côté Gold a franchi l'étape de la première coulée d'or, ce qui représente le début de la production.

Les activités d'extraction ont totalisé 7,6 millions de tonnes au premier trimestre de 2024, dont 1,9 million de tonnes de minerai. L'équipe opérationnelle poursuit ses efforts d'amélioration de l'efficacité de l'exploitation. Les activités ont atteint de nouveaux records quotidiens en avril, soit plus de 160 000 tonnes transportées par jour et 2 200 mètres de forage par jour. La mise en service des nouveaux camions de transport autonomes issus du parc de véhicules de transport et le début du chargement à prise latérale double grâce aux pelles hydrauliques CAT 6060 récemment mises en service ont permis d'améliorer les taux d'extraction. L'ajout des 4,9 millions de tonnes de minerai stocké porte le total de matière disponible à un total de 6,7 millions de tonnes en vue de l'accroissement des activités de l'usine de traitement.

Une nouvelle pelle hydraulique 6060 et deux camions autonomes supplémentaires ont été mis en service au premier trimestre de 2024. Deux autres camions de transport autonomes et une foreuse devraient être mis en service plus tard au cours de l'exercice.

Au premier trimestre de 2024, le débit de l'usine a atteint 48 000 tonnes à une teneur moyenne à l'usine de 0,81 g/t. Du minerai à basse teneur a servi aux essais initiaux, à la suite de l'accumulation d'or dans le circuit. Les teneurs à l'usine devraient augmenter parallèlement à l'accroissement des activités de l'usine.

Les activités de mise en service de l'usine ont bien progressé au premier trimestre de 2024 : le circuit de concassage, le broyeur à rouleaux à haute pression et le circuit de traitement atteignent le rendement prévu et la consommation énergétique est conforme aux attentes. Le circuit de gravimétrie sera mis en service durant le deuxième trimestre de 2024. En mars et en avril, les taux d'utilisation des circuits de concassage et d'usinage ont augmenté progressivement,

et la capacité de production de l'usine est conforme aux attentes à ce stade de l'intensification des activités. Les concasseurs primaire et secondaire fonctionnaient à un débit pouvant atteindre 1 900 tonnes par heure, le broyeur à rouleaux à haute pression et le broyeur à boulets fonctionnaient à un débit pouvant atteindre 1 400 tonnes par heure (88,7 % du débit nominal) en avril. Les efforts sont principalement axés sur l'amélioration de la disponibilité et de la stabilité de l'usine afin d'accroître le taux d'utilisation des circuits de traitement en vue d'atteindre la production commerciale au troisième trimestre de l'exercice.

Le déversement initial des résidus a eu lieu lors de la dernière semaine de mars, et l'ensemble de la récupération évolue dans une direction favorable grâce à l'accumulation des stocks d'or dans le circuit. En avril, la récupération était conforme aux attentes.

#### *Rendement financier (sur une base de 100 %)*

Les coûts d'exploitation minière de 25,2 millions \$ ont été engagés à un coût moyen de 3,32 \$ par tonne. Les coûts d'exploitation minière par tonne s'améliorent toujours grâce à l'agrandissement du parc de camions de transport autonomes et à la mise en place du chargement à prise latérale double grâce aux pelles hydrauliques 6060.

À des fins comptables, les produits et le coût des ventes seront comptabilisés à compter du début des ventes. IAMGOLD continuera de financer ses coûts d'exploitation et ses coûts en immobilisations par l'intermédiaire d'appels de liquidités à sa participation de 60,3 % et recevra 60,3 % de la production aurifère (voir la section « Entente de financement conclue avec Sumitomo » ci-dessous pour la comptabilisation de la participation de 60,3 % d'IAMGOLD dans le projet). Les coûts ci-dessous sont indiqués sur une base de 100 %.

Le 8 mars 2024, sur la base du plan de gestion énergétique exhaustif en place, le ministère ontarien du Développement du Nord a accepté d'admettre la mine Côté Gold au programme Avantage énergétique pour le Nord (PAEN), offrant ainsi au site une réduction du tarif de l'électricité de 0,02 \$ CA par kilowattheure.

Les dépenses liées au projet et les coûts en immobilisations de 196,3 millions \$, sur une base de 100 %, comprennent :

- Des dépenses de projet de 151,7 millions \$ à un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,34. Les dépenses liées au projet engagées comprennent le coût des stocks de fournitures et de consommables achetés au premier trimestre de 2024. Depuis le commencement de la construction, 2,935 milliards \$ des 2,965 milliards \$ en dépenses liées au projet prévues ont été engagées. Le plan supposait un taux de change \$ US/\$ CA de 1,25.
- En plus des dépenses liées au projet, environ 27,0 millions \$ en coûts d'exploitation liés aux coûts d'usinage et de surface ont été incorporés en soutien aux efforts de mise en service et d'intensification des activités en prévision de l'atteinte de la production commerciale.
- Des coûts en immobilisations de 17,6 millions \$ affectés aux exploitations, y compris 8,1 millions \$ de frais de découverte incorporés, 8,0 millions \$ pour les résidus et le terrassement et 1,5 million \$ pour d'autres projets.

#### *Perspectives de 2024 (sur une base de 100 %)*

La production de Côté Gold, sur une base de 100 %, devrait se situer entre 220 000 et 290 000 onces pour l'exercice. Cette estimation correspond aux prévisions précédentes et suppose qu'après le commencement de la production d'or, les activités d'exploitation s'intensifieront dès le début du deuxième trimestre de 2024 et que la production commerciale commencera au troisième trimestre de 2024. La Société définit la production commerciale comme représentant un débit moyen de 60 % à l'usine pendant une période de 30 jours. La Société prévoit qu'à la fin de l'exercice, les activités d'exploitation de Côté Gold généreront un débit d'environ 90 % de la capacité nominale.

Lorsque Côté Gold atteindra le débit prévu de 90 % à la fin de l'exercice, la Société s'attend à ce que les coûts décaissés se situent entre 700 \$ et 800 \$ par once vendue et que les CMTI se situent entre 1 100 \$ et 1 200 \$ par once vendue.

Les coûts en immobilisations de 2024 pour Côté Gold sont présentés en plus de détails dans la section Prévisions ci-dessus. Exception faite des dépenses liées au projet pour l'achèvement du projet, les coûts en immobilisations, sur une base de 100 %, comprenant les frais de découverte incorporés, les coûts incorporés d'exploitation préproduction ainsi que les coûts en immobilisations liées aux exploitations (y compris l'agrandissement du parc à résidus, les coûts supplémentaires d'équipement minier et les coûts des propriétaires présentés dans le plan minier), devraient totaliser 235 millions \$ pour l'exercice. Les coûts en immobilisations de Côté Gold en 2024 devraient être supérieurs à la moyenne sur la durée de vie de la mine, puisque la mine poursuivra l'achèvement de la construction de toute l'emprise de la digue à résidus pour répondre aux besoins de l'exploitation sur la durée de vie de la mine. La classification des coûts en immobilisations de maintien ou d'expansion en 2024 dépendra du moment où aura lieu la première coulée d'or et de la nature des coûts.

#### *Gisement Gosselin*

Le gisement Gosselin est situé immédiatement au nord-est du gisement Côté Gold. Environ 35 000 mètres de forage au diamant d'expansion et de délimitation sont prévus en 2024, dont environ 11 300 mètres ont été réalisés au premier trimestre de 2024 afin de tester différentes zones de prolongements du gisement Gosselin et l'espace entre le corps minéralisé de la brèche ouest de Gosselin et de la brèche de Côté Gold en profondeur. Le forage de 6 000 mètres supplémentaires est prévu au cours de l'exercice pour tester des cibles à fort potentiel le long du corridor structural qui relie les gisements Côté Gold et Gosselin et traverse le complexe intrusif de Chester.

Les études techniques progressent en vue de faire avancer les essais métallurgiques et de réaliser des études minières et d'infrastructure pour étudier la possibilité d'inclure le gisement Gosselin dans les plans miniers à long terme de Côté Gold.

#### *Entente de financement conclue avec Sumitomo*

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente de financement et de modification de la coentreprise avec SMM, en vertu de laquelle SMM a versé une somme de 250,0 millions \$ au titre des obligations de financement de la Société relativement à la coentreprise Côté Gold ; par conséquent, la Société a transféré une participation de 9,7 % dans Côté Gold à SMM (la « participation transférée »), sous réserve du droit d'IAMGOLD de racheter la participation transférée à l'une des six dates entre le 31 mai 2024 et le 30 novembre 2026 afin de rétablir sa participation à 70 % dans le projet Côté Gold.

D'un point de vue comptable, l'entente de financement et de modification de la convention de coentreprise ne répond pas aux critères établis dans les IFRS relativement à la comptabilisation de la dilution de la participation de la Société dans la coentreprise Côté Gold au titre d'une vente, et la Société continuera de comptabiliser une participation de 70 % dans les actifs et les passifs de la coentreprise, mais ne financera que 60,3 % des coûts d'exploitation et des coûts en immobilisations au moyen d'appels de liquidités et recevra 60,3 % de la production d'or. L'entente de financement définit le début de la production commerciale comme le premier jour du mois suivant 30 jours d'exploitation consécutifs au cours desquels l'usine fonctionnait à un taux moyen atteignant au moins 60 % de sa capacité. La Société a constaté un passif financier égal au prix de rachat actuel et aux frais de l'option de rachat, qui comprennent les contributions supplémentaires payées, déduction faite de la valeur de la production d'or supplémentaire reçue par SMM en raison de l'augmentation de sa participation jusqu'à ce qu'elle entre en production commerciale. SMM conservera le produit net ou les paiements dus en raison de sa participation accrue, depuis la production commerciale jusqu'au rachat de la participation transférée.

Jusqu'à la date de l'exercice de l'option de rachat ou au 30 novembre 2026, selon la date la plus rapprochée des deux, la Société payera des frais d'option de rachat à SMM équivalant au taux du financement à un jour garanti à trois mois, majorés de 4 %, relativement aux montants avancés par SMM pendant la construction et jusqu'à l'atteinte de la production commerciale, déduction faite de la valeur de la production d'or différée jusqu'à l'atteinte de la production commerciale. Les frais d'option de rachat courus de 23,7 millions \$ en 2023 seront payables à la date de l'exercice de l'option de rachat par la Société ou le 30 novembre 2026, selon la date la plus rapprochée des deux. Les frais de l'option de rachat accumulés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 sont payables en trésorerie trimestriellement.

**Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 %) <sup>1</sup> | Burkina Faso**

	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
<b>Importantes statistiques d'exploitation<sup>1</sup></b>		
Minerai extrait (milliers de tonnes)	3 458	1 657
Teneur extraite (g/t)	1,54	1,82
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	3 132	3 962
Stériles de découverte extraits (milliers de tonnes)	4 750	666
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	11 340	6 285
Ratio de découverte <sup>2</sup>	2,3	2,8
Minerai usiné (milliers de tonnes)	3 039	2 175
Teneur à l'usine (g/t)	1,52	1,62
Récupération (%)	89	91
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	131	103
Production aurifère attribuable (milliers d'onces) – 90 %	118	92
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	130	98
Prix moyen réalisé de l'or <sup>3</sup> (\$/once)	2 092	1 893
<b>Résultats financiers (millions \$) <sup>1</sup></b>		
Produits <sup>4</sup>	272,3	186,5
Coût des ventes <sup>4</sup>	130,5	104,6
Coûts de production	110,9	97,4
(Augmentation)/diminution des produits finis	1,3	(2,3)
Redevances	18,3	9,5
Coûts décaissés <sup>3</sup>	130,2	94,9
Coûts en immobilisations de maintien <sup>3</sup>	36,0	17,1
Coûts en immobilisations d'expansion <sup>3</sup>	0,5	0,5
Coûts en immobilisations totaux	36,5	17,6
Résultat provenant des exploitations	91,5	43,6
Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière <sup>3</sup>	35,7	18,4
<b>Coûts d'exploitation par tonne<sup>3</sup></b>		
Coût d'extraction à ciel ouvert par tonne de minerai d'exploitation extrait	5,48	5,49
Coûts d'usinage par tonne usinée	18,23	19,35
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	9,08	11,31
<b>Coûts d'exploitation par once<sup>5</sup></b>		
Coût des ventes exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 004	1 063
Coûts décaissés <sup>3</sup> (\$/once vendue)	1 002	964
CMTI <sup>3</sup> (\$/once vendue)	1 312	1 157

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

4. Conformément à la note 30 des états financiers consolidés intermédiaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

### Exploitations

La production d'or attribuable au premier trimestre de 2024 a affiché une hausse de 118 000 onces, soit 26 000 onces ou 28 % de plus que celle à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des teneurs moindres à l'usine et d'un débit plus faible.

Les activités d'extraction ont totalisé 11,3 millions de tonnes au deuxième trimestre de 2024, soit 5,1 millions de tonnes ou 80 % de plus que celle à la même période de l'exercice précédent, puisque le parc de véhicules miniers était revenu à son plein rendement. Au cours de la période de l'année précédente, les activités d'extraction ont subi une baisse occasionnée par les interruptions périodiques des activités en raison des contraintes liées à la chaîne

d'approvisionnement engendrée par le contexte de sécurité dans le pays. À la fin du trimestre, Essakane détenait une quantité suffisante de carburant et autres consommables pour assurer le fonctionnement normal pendant.

Au premier trimestre de 2024, le débit de l'usine a atteint 3,0 millions de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 1,52 g/t, respectivement de 40 % de plus et de 6 % de moins qu'à la période de l'exercice précédent. L'augmentation du débit est principalement attribuable à une utilisation de l'usine de 92,8 % au premier trimestre de 2024, en hausse par rapport à 72,4 % au premier trimestre de 2023, qui a été touchée par les perturbations de l'approvisionnement en carburant en raison des contraintes de la chaîne d'approvisionnement liées à l'environnement de sécurité au pays. Au cours du premier trimestre de 2024, la teneur à l'usine était plus élevée que prévu en raison de l'extraction à plus grande profondeur jusqu'à la phase 5 et du rapprochement des grades positifs. On s'attend à ce que les teneurs reviennent aux niveaux de la réserve, conformément au plan de la mine, au cours de l'année, à mesure que les activités minières commenceront à passer aux prochaines phases de la carrière.

La récupération à l'usine de concentration de 89 % au premier trimestre de 2024 était inférieure de 2 % à celle de la même période de l'année précédente, principalement en raison de la complexité accrue du minerai, qui a été partiellement atténuée grâce aux stratégies de mélange du minerai d'alimentation à l'usine de concentration.

Le contexte de sécurité au Burkina Faso demeure un sujet de première importance pour la Société. Des incidents terroristes surviennent encore dans le pays, notamment aux abords de la mine Essakane et en Afrique de l'Ouest en général. La situation de la sécurité au Burkina Faso et dans les pays avoisinants continue d'exercer des pressions sur les chaînes d'approvisionnement, même si cette incidence s'est atténuée au premier trimestre de 2024. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activités au site en fonction du contexte de sécurité. La Société poursuit ses investissements dans la sécurité et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier. Elle doit également absorber des coûts supplémentaires pour le transport du personnel, des entrepreneurs, des fournitures et des stocks à la mine.

#### *Rendement financier*

Les coûts de production de 110,9 millions \$ ont augmenté de 13,5 millions \$ ou 14 %, principalement en raison de l'augmentation des activités d'extraction et d'usinage, car la mine a pu fonctionner à plein rendement au premier trimestre de 2024, comparativement au premier trimestre de 2024 qui avait été affecté par les contraintes de la chaîne d'approvisionnement décrites précédemment. Les pressions sur les coûts ont persisté au cours du trimestre, les prix au débarquement du carburant et d'autres produits consommables clés, y compris le cyanure, la chaux et le broyage, demeurant à des niveaux observés au quatrième trimestre de 2023. La réduction de la capacité d'exploitation au cours de la période de l'exercice précédent a entraîné des coûts exceptionnels de 9,5 millions \$ et de 0,6 million \$ en coûts de production et en amortissement, respectivement. Les coûts exceptionnels ont été exclus des coûts décaissés et des CMTI et ont diminué de 97 \$ par once vendue.

Le coût des ventes de 130,5 millions \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 25,9 millions \$ ou 25 %, en raison des coûts de production supérieurs, qui ont été partiellement contrebalancés par le moment des ventes. Les redevances plus élevées sont attribuables à la structure de taux de redevances annoncée en octobre 2023, qui a coïncidé avec la hausse des prix de l'or réalisés sur des volumes de ventes plus élevés. Le coût des ventes par once vendue, excluant l'amortissement, de 1 004 \$ a été inférieur de 59 \$, ou 6 %, principalement en raison de la hausse de la production et des volumes de ventes qui ont plus que compensé l'augmentation des coûts de production mentionnés ci-dessus.

Les coûts de trésorerie de 130,2 millions \$ ont augmenté de 35,3 millions \$ ou 37 %, principalement en raison de la hausse des coûts de production et des redevances et de l'incidence des coûts exceptionnels au cours de la période de l'exercice précédent décrite ci-dessus, ce qui a contrebalancé la baisse des coûts unitaires. Les coûts décaissés par once vendue de 1 002 \$ ont augmenté de 38 \$ ou 4 % et ont plus que contrebalancé la hausse de la production et des volumes de ventes par les éléments mentionnés précédemment et l'incidence des coûts exceptionnels à la même période de l'exercice précédent.

Les CMTI par once vendue de 1 312 \$ ont augmenté de 155 \$ ou 13 %, principalement en raison de l'augmentation des coûts décaissés par once vendue au cours de la période de l'exercice précédent, comme il est décrit ci-dessus, ainsi que de l'augmentation des frais de découverte incorporés au cours du premier trimestre de 2024 occasionnées par la reprise des activités minières normales.

Les frais de découverte incorporés totaux de 25,7 millions \$ ont augmenté de 19,3 millions \$, ou 302 %, à la reprise des activités minières normales, y compris les agrandissements stratégiques des fosses en continu visant à assurer l'approvisionnement futur en minerai en profondeur.

Les coûts en immobilisations de maintien, exception faite des frais de découverte incorporés de 10,3 millions \$, comprenaient des pièces de rechange de 3,2 millions \$, de la gestion des résidus de 3,0 millions \$, du développement des ressources de 1,2 million \$, de l'équipement mobile et de l'équipement de l'usine de 0,6 million \$ et autres projets de maintien de 2,3 millions \$. Des coûts en immobilisations d'expansion de 0,3 million \$ ont été engagés pour honorer l'engagement relatif à la réinstallation des villages communautaires.

Les flux de trésorerie disponibles de 35,7 millions \$ générés par les sites d'exploitation minière, déduction faite des 13,4 millions \$ en paiements d'impôts et des ajustements du fonds de roulement et 58,9 millions \$, comprenant une sortie de fonds de 11,1 millions \$ relative à l'augmentation des créances de TVA et une diminution des comptes fournisseurs, qui ont été en partie contrebalancées par un déclin des stocks de fournitures.

#### *Perspectives de 2024*

La production d'or attribuable à Essakane devrait se situer dans une fourchette entre 330 000 et 370 000 onces. L'usine devrait fonctionner à la capacité nominale, et les teneurs à l'usine devraient diminuer par rapport à celles de l'exercice précédent, car le minerai stocké viendra combler l'alimentation de l'usine pour soutenir le débit à mesure que l'extraction se poursuit dans la phase 5 et la phase 6, puis dans les premiers bancs de la phase 7.

Les coûts décaissés de Westwood devraient se situer entre 1 300 \$ et 1 400 \$ par once vendue et les CMTI par once vendue devraient se situer entre 1 675 \$ et 1 800 \$. L'augmentation des coûts décrite dans le plan de la mine est attribuable à une augmentation prévue des activités d'entretien planifiées, à des pressions continues sur le coût au débarquement du carburant à l'exploitation, et l'application de taux de redevances accrus annoncés par le gouvernement du Burkina Faso au quatrième trimestre de 2023. De plus, le programme de décapage capitalisé des déchets de cette année demeure élevé avant que les activités de découverte et les coûts unitaires ne diminuent conformément au plan de la mine à partir de 2025 et 2026.

Les coûts en immobilisations devraient totaliser environ 155,0 millions \$, et consisteront principalement en des frais incorporés relatifs aux activités de découverte pour accéder au minerai conformément au plan de production de 2024 et de 2025, en supposant qu'aucune perturbation importante ne survienne dans la chaîne d'approvisionnement provoquée par le contexte sécuritaire décrit plus haut.

Des incidents de sécurité répétés ou des préoccupations s'y rapportant pourraient avoir une incidence négative importante sur le rendement opérationnel futur. La Société continue de travailler activement avec les autorités et les fournisseurs pour atténuer les répercussions potentielles et gérer la continuité de l'approvisionnement en raison de la situation de sécurité décrite précédemment, tout en investissant dans des infrastructures supplémentaires et dans l'approvisionnement adéquat en stocks pour assurer la continuité des activités.

**Mine Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada**

	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
<b>Importantes statistiques d'exploitation</b>		
Développement latéral souterrain (mètres)	1 307	1 494
Minerai extrait (milliers de tonnes) – souterrain	83	68
Minerai extrait (milliers de tonnes) – à ciel ouvert	120	193
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	203	261
Teneur extraite (g/t) – expl. souterraine	8,90	6,35
Teneur extraite (g/t) – expl. à ciel ouvert	2,28	1,44
Teneur extraite (g/t) – total	5,00	2,73
Minerai usiné (milliers de tonnes)	249	255
Teneur à l'usine (g/t) – expl. souterraine	8,78	6,56
Teneur à l'usine (g/t) – expl. à ciel ouvert	2,21	1,34
Teneur à l'usine (g/t) – totale	4,27	2,77
Récupération (%)	94	92
Production d'or (milliers d'onces)	32	21
Total des ventes d'or (milliers d'onces)	33	21
Prix moyen réalisé de l'or <sup>1</sup> (\$/once)	2 088	1 892
<b>Résultats financiers (en millions \$)</b>		
Produits <sup>2</sup>	68,9	39,6
Coût des ventes <sup>2</sup>	40,9	34,5
Coûts de production	38,6	35,8
(Augmentation)/diminution des produits finis	2,0	(1,3)
Redevances	0,3	—
Coûts décaissés <sup>1</sup>	40,7	34,3
Coûts en immobilisations de maintien <sup>1</sup>	19,0	17,8
Coûts en immobilisations d'expansion <sup>1</sup>	—	—
Coûts en immobilisations totaux	19,0	17,8
Résultat (perte) provenant des activités d'exploitation	16,1	(5,2)
Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière <sup>1</sup>	10,5	(15,7)
<b>Coûts d'exploitation par tonne<sup>1</sup></b>		
Coûts d'extraction minière par tonne	247,22	295,70
Coût de l'extraction à ciel ouvert par tonne extraite	13,29	6,62
Coûts d'usinage par tonne usinée	24,65	24,25
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	20,56	19,70
<b>Coûts d'exploitation par once<sup>3</sup></b>		
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement <sup>4</sup> (\$/once vendue)	1 243	1 657
Coûts décaissés <sup>1</sup> (\$/once vendue)	1 236	1 646
CMTI <sup>1</sup> (\$/once vendue)	1 836	2 508

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

2. Conformément à la note 30 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

3. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

4. Comprend la dépréciation hors trésorerie de la VNR des empilements de minerai et des stocks de produits finis de néant au premier trimestre de 2024 (0,6 million \$ au premier trimestre de 2023) qui a eu une incidence sur le coût des ventes par once vendue, à l'exclusion de l'amortissement, de néant au premier trimestre de 2024 (30 \$ au premier trimestre de 2023).

## *Exploitations*

La production d'or de 32 000 onces au premier trimestre a augmenté de 11 000 onces ou 52 % comparativement à celle à la même période de l'exercice précédent. La proportion accrue de minerai provenant de la mine souterraine explique cette augmentation, et lui a permis d'enregistrer son meilleur trimestre en terme de volume de minerai à la suite de la reprise des activités en arrêt en raison de l'événement sismique survenu en octobre 2020, aux plus hautes teneurs jamais obtenues au cours des cinq dernières années, ainsi qu'aux teneurs élevées du minerai extrait à Fayolle et aux gisements satellites.

Les activités d'extraction ont généré 203 000 tonnes de minerai au premier trimestre de 2024, une baisse de 58 000 tonnes ou 22 % de celle à la même période de l'exercice précédent. Les onces contenues extraites ont augmenté de 42 % comparativement à la même période de l'exercice précédent, en raison d'un volume plus élevé de tonnes de minerai extrait sous terre, qui s'est établi en moyenne à 8,90 g/t au premier trimestre.

Le développement latéral souterrain qui totalisait 1 307 mètres au premier trimestre de 2024 a accusé une baisse de 187 mètres, ou 13 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, pendant que l'extraction progressait dans les zones à l'ouest et au centre comportant des contraintes accrues en matière de réhabilitation.

L'équipe de l'exploitation minière a poursuivi le programme de travaux de réhabilitation et de développement souterrains afin de se doter d'une plus grande flexibilité opérationnelle et de multiples séquences d'abattage pouvant être exploitées simultanément. Le programme de travaux de réhabilitation comprend la réparation et la mise à niveau de l'infrastructure souterraine existante conformément à la norme révisée sur la mécanique des roches, qui a été élaborée pour assurer des conditions de travail sécuritaires dans les secteurs sismiques de la mine. Ainsi, la production pourra recommencer en toute sécurité une fois les travaux de réhabilitation terminés à un niveau spécifique. La portée du programme des travaux de réhabilitation devrait diminuer considérablement à la fin de l'exercice 2024.

Au premier trimestre de 2024, l'usine a traité 249 000 tonnes de minerai d'une teneur moyenne à l'usine de 4,27 g/t, soit 2 % de moins et 54 % de plus qu'à la même période de l'exercice précédent. La proportion accrue de minerai provenant de la mine souterraine a fait augmenter les teneurs à l'usine, tel qu'il est décrit plus haut, et du minerai à plus haute teneur du gisement Fayolle, qui a été partiellement contrebalancé par les volumes inférieurs de minerai extrait à la fosse à ciel ouvert Grand Duc.

L'usine a atteint un taux de récupération de 94 % au premier trimestre de 2024, soit un taux légèrement supérieur au taux à la même période de l'exercice précédent. La disponibilité de l'usine au cours du trimestre a atteint 85,0 % comparativement à 80,0 % à la même période de l'exercice précédent, et d'autres améliorations de la disponibilité sont prévues dans le cadre d'un programme d'entretien en continu.

## *Rendement financier*

Les coûts de production de 38,6 millions \$, ont augmenté de 2,8 millions \$ ou 8 %, comparativement à la même période de l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts d'exploitation minière, et 2,4 millions \$ supplémentaires engagés au gisement Fayolle, comparativement au premier trimestre de 2023, pendant que la propriété Fayolle était en développement.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, a atteint 40,9 millions \$, en hausse de 6,4 millions \$ ou 19 %, en raison du moment des ventes et des coûts de production supérieurs. Le coût des ventes par once vendue de 1 243 \$, exception faite de l'amortissement, a diminué de 414 \$ ou 25 %, principalement en raison de l'augmentation de la production et des volumes des ventes, qui a été en partie contrebalancée par des coûts de production supérieurs.

Les coûts décaissés de 40,7 millions \$ ont connu une hausse de 6,4 millions \$ ou 19 % attribuable aux coûts de production accrus. Les coûts décaissés par once vendue de 1 236 \$ ont inscrit une baisse de 410 \$ ou 25 %, essentiellement provoquée par une augmentation de la production et des volumes des ventes.

Les CMTI par once vendue de 1 836 \$ ont accusé une baisse de 672 \$ ou 27 % occasionnés principalement par les coûts décaissés supérieurs par once vendue, qui ont été partiellement contrebalancés par des coûts en immobilisations de maintien accrus.

Les coûts en immobilisations de maintien ont totalisé 19,0 millions \$ et comprenaient des coûts relatifs aux travaux de développement et de réhabilitation souterrains de 9,7 millions \$, de l'équipement de l'usine et de l'équipement mobile, des frais de découverte incorporés de 2,3 millions \$ et d'autres projets d'investissement de maintien de 2,3 millions \$.

## *Perspectives de 2024*

Les prévisions de production et de coûts de Westwood demeurent les mêmes, et devraient se situer entre 100 000 et 200 000 onces en 2024.

Les coûts décaissés de Westwood devraient se situer entre 1 250 \$ et 1 375 \$ par once vendue et les CMTI par once vendue devraient se situer entre 1 800 \$ et 2 000 \$.



Les coûts en immobilisations de maintien en 2024 devraient totaliser environ 65 millions \$, et comprendront principalement 35 millions \$ en coûts de réhabilitation et de développement souterrains, 15 millions \$ pour le renouvellement du parc d'équipement mobile et fixe, 5 millions \$ pour les projets d'intégrité des actifs à l'usine de Westwood et 10 millions \$ pour les autres projets d'investissement.

Au deuxième semestre de l'exercice, la Société prévoit déposer un rapport technique mis à jour conforme au Règlement 43-101 qui comprendra des détails sur les résultats de certaines mesures d'optimisation minières et d'évaluations stratégiques menées au complexe Westwood.

## **PROJETS**

### **Projet Nelligan | District de Chibougamau, Québec, Canada**

Le projet Nelligan (« Nelligan ») est situé à environ 45 kilomètres au sud de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Le 5 décembre 2023, la Société a annoncé qu'elle a conclu une convention d'arrangement définitive avec Vanstar aux termes de laquelle IAMGOLD accepte d'acquérir toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Vanstar au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La transaction a été finalisée le 13 février 2024.

Vanstar était une société d'exploration aurifère détenant des propriétés dans le nord du Québec à divers stades de mise en valeur. L'actif principal de Vanstar était une participation de 25 % dans Nelligan, détenue en vertu d'une convention de participation conditionnelle avec IAMGOLD (représentant 75 % par IAMGOLD et 25 % par Vanstar). Vanstar détenait aussi une redevance sur le rendement net de fonderie de 1 % dans certains claims du projet qui sera révoquée par suite de la transaction.

Environ 10 000 mètres de forage au diamant d'expansion et de délimitation sont prévus en 2024, dont environ 4 000 mètres ont été réalisés au premier trimestre de 2024.

### **Projet Monster Lake | District de Chibougamau, Québec, Canada**

La Société détient une participation de 100 % dans le projet Monster Lake, qui est situé à environ 15 kilomètres au nord du projet Nelligan, dans la région de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Approximativement 3 500 mètres de forage d'exploration au diamant, au lieu des 3 000 mètres environ initialement prévus en 2024, ont été achevés au cours du premier trimestre de 2024 pour tester les cibles d'exploration le long du corridor structural principal de la zone de cisaillement Monster Lake.

Une mise à jour de l'estimation des ressources minérales sera effectuée au cours du premier semestre de 2024, incluant les résultats de forage obtenus depuis la dernière estimation.

### **Projet Anik | District de Chibougamau, Québec, Canada**

Le projet Anik, adjacent au projet Nelligan au nord et à l'est, appartient en propriété exclusive à Kintavar Exploration Inc. (« Kintavar »). La Société a la possibilité d'acquérir une participation pouvant atteindre 80 % dans le projet si elle satisfait certains engagements (voir le communiqué de Kintavar en date du 28 mai 2020).

Environ 3 000 mètres de forage d'exploration au diamant sont prévus pour 2024, dont environ 2 300 mètres ont été achevés au premier trimestre de 2024 pour tester différentes zones cibles.

### **Actifs de Bambouk | Afrique de l'Ouest**

Le 20 décembre 2022, la Société a annoncé avoir conclu des ententes définitives avec Managem S.A. (CAS : MNG) (« Managem ») visant la vente de sa participation dans les actifs de Bambouk, dont plusieurs ont été finalisées en 2023. Conformément aux modalités des autres ententes, IAMGOLD recevra des paiements en trésorerie d'environ 84,4 millions \$ (avant impôts) au total en contrepartie de la participation de 100 % des entités détentrices dans chacun des projets suivants : le projet Karita et les propriétés d'exploration connexes en Guinée et le projet Diakha-Siribaya au Mali. La Société a obtenu le consentement du consortium de prêteurs d'IAMGOLD pour clôturer la vente de sa participation dans les actifs de Bambouk.

Les deux dernières transactions sont assujetties à certaines approbations réglementaires des gouvernements concernés, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture habituelles qui font partie des ententes. La première des deux autres transactions devrait être close au deuxième trimestre de 2024 et la dernière au cours de 2024.

Selon les modalités des ententes, les coûts d'exploration engagés relativement aux actifs de Bambouk seront recouverts auprès de Managem à la clôture.

## RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

### Liquidités et ressources en capital

Au 31 mars 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société se sont établis à 291,2 millions \$ et la dette nette, à 715,8 millions \$. Environ 402,3 millions \$ étaient disponibles en vertu de la facilité de crédit de la Société, portant ainsi les liquidités à environ 693,8 millions \$ au 31 mars 2024.

Côté Gold détenait un montant de 76,4 millions \$ (représentant 70 %), Essakane un montant de 99,7 millions \$ et le siège social au Canada 106,6 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées et les appels de liquidités doivent être effectués au début de chaque mois, ce qui fait que le solde de fin de mois se rapproche du montant des dépenses du mois suivant.

La Société utilise des dividendes et des prêts intragroupe pour rapatrier les fonds provenant de ses activités d'exploitation. Le moment du versement de ces dividendes pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les sommes prélevées par la Société sur sa facilité de crédit. La trésorerie excédentaire à Essakane est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes correspondant à la participation de 90 % de la Société, déduction faite de l'impôt sur les dividendes. Le montant du dividende dépend de la trésorerie détenue et générée par Essakane selon les prévisions. La Société pourrait ne pas recevoir une partie ou la totalité du remboursement des soldes de la TVA qui lui sont dus, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant du dividende qui sera versé en 2024. Pendant le reste de la mise en service et de l'intensification de la production, la Société s'acquittera de sa part du financement de la coentreprise Côté Gold à même les soldes de trésorerie disponibles, la trésorerie générée par ses activités, les fonds disponibles aux termes de la facilité de crédit et les produits de l'aliénation de ce qui reste des actifs de Bambouk.

Le 15 février 2024, la Société a effectué un placement privé de 1,9 million d'actions ordinaires accréditatives de la Société (les « actions accréditatives »), qui constituent des « actions accréditatives » (au sens du paragraphe 66 (15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)). Les actions accréditatives ont été émises à un prix de 4,20 \$ CA par action accréditative et pourraient dégager un produit brut et atteindre jusqu'à 8,0 millions \$ CA (5,9 millions \$) au total.

La trésorerie soumise à restrictions pour s'acquitter des obligations environnementales relatives aux coûts de fermeture d'Essakane, de la division Doyon et de Côté Gold s'est chiffrée à 64,5 millions \$.

Le tableau suivant résume les éléments de la dette à long terme de la Société.

(en millions \$) <sup>1</sup>	31 mars 2024	31 décembre 2023
Facilité de crédit	—	—
Billets de premier rang de 5,75 %	448,1	448,0
Prêt à terme	367,7	375,6
Prêts pour équipement	5,1	7,2
	820,9	830,8

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location en vigueur liés aux activités poursuivies de 129,5 millions \$ au 31 mars 2024 (121,3 millions \$ au 31 décembre 2023).

### Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 425 millions \$ (la « facilité de crédit ») qui a été conclue en décembre 2017 et dont divers éléments ont été modifiés, y compris l'obtention du consentement pour la vente de Rosebel, la vente des actifs de Bambouk, l'entente de financement conclue avec SMM et le prêt à terme garanti de privilège de deuxième rang. Le 9 novembre 2023, la Société a conclu un accord visant à prolonger sa facilité de crédit d'un an et à porter son échéance au 31 janvier 2026. Dans le cadre de cette prolongation, la facilité de crédit a été réduite de 490 millions \$ à 425 millions \$, selon les exigences de la Société concernant une facilité de crédit renouvelable de premier rang pour ses activités générales. La Société a des engagements pour la totalité de la facilité de 425 millions \$ jusqu'au 31 janvier 2025 et pour 372 millions \$ jusqu'au 31 janvier 2026.

La facilité de crédit comporte une marge de taux d'intérêt supérieur au taux du financement à un jour garanti, au taux préférentiel d'acceptation du banquier, aux avances au taux de base et aux frais afférents, selon le ratio de la dette nette par rapport au RAIIA total de la Société. La facilité de crédit est garantie par certains actifs réels de la Société, par des garanties de certaines filiales de la Société et par des nantissements d'actions de certaines filiales de la Société. Les principales modalités de la facilité de crédit comprennent des restrictions de financement supplémentaire par emprunt, des restrictions applicables aux distributions et aux clauses financières restrictives, y compris la dette nette par rapport au RAIIA, la couverture sur les intérêts et l'exigence d'avoir au moins 150 millions \$ en liquidités

Au 31 mars 2024, la facilité de crédit était inutilisée. La Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 18,4 millions \$ comme garantie de cautionnement, de 0,4 million \$ en garantie de certaines indemnités environnementales consenties à des organismes gouvernementaux et de 3,9 millions \$ à titre de garantie de paiement de fournisseurs. La Société disposait d'un montant de 402,3 millions \$ en vertu de la facilité de crédit. Après la fin du trimestre, la Société a prélevé 40,0 millions \$ sur la facilité de crédit, pour effectuer certains décaissements, y compris l'appel de fonds et les frais d'intérêt de la coentreprise Côté Gold au 1<sup>er</sup> mai 2024.

#### *Billets de premier rang de 5,75 %*

En septembre 2020, la Société a clôturé l'émission de billets de premier rang d'une valeur nominale de 450 millions \$ portant intérêt au taux de 5,75 % par année (les « billets »). Les billets sont libellés en dollars américains et viennent à échéance le 15 octobre 2028. L'intérêt est exigible à terme échu en versements égaux semi-annuels le 15 avril et le 15 octobre de chaque année à compter du 15 avril 2021, ce qui représente un montant approximatif de 12,9 millions \$ pour chaque paiement. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société.

La Société a engagé des coûts de transaction de 7,5 millions \$ qui ont été inscrits à l'actif et comptabilisés en diminution de la valeur comptable des billets compris classé dans la dette à long terme dans les états consolidés de la situation financière et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Prêt à terme*

En mai 2023, la Société a contracté un prêt à terme de 400,0 millions \$. Ce prêt à terme, dont l'échéance est le 16 mai 2028, est majoré d'une décote initiale de 3 %. Il porte intérêt à un taux variable correspondant au taux du financement à un jour garanti sur un mois ou trois mois, majoré de 8,25 % par année. Le prêt à terme est libellé en dollars américains et les intérêts sont payables à l'échéance du taux du financement à un jour garanti. Les billets au titre du prêt à terme sont garantis par certaines filiales de la Société et sont subordonnés à la facilité de crédit.

En plus de la réduction de 3 %, la Société a engagé des coûts de transaction de 11,0 millions \$, qui ont été inscrits à l'actif en diminution de la valeur comptable du prêt à terme, dans la dette à long terme, aux états consolidés de la situation financière, et qui sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le prêt à terme peut être remboursé en tout temps, par tranches de 20 millions \$, et compte une prime de remboursement anticipé s'il est remboursé au cours des deux premières années, une prime de 104 % s'il est remboursé après la deuxième année, une prime de 101 % s'il est remboursé après la troisième année et une prime de 100 % par la suite.

Le prêt à terme comporte une clause relative aux liquidités minimales de 150 millions \$ et un ratio de couverture des intérêts (1,5 fois le RAIIA consolidé par rapport aux intérêts consolidés). Il n'est assorti d'aucune exigence relative aux activités de couverture liées à l'or ou autre, aux réserves pour dépassements de coûts ou à l'utilisation des flux de trésorerie disponibles aux fins de remboursement des dettes.

#### *Contrats de location*

Au 31 mars 2024, la Société avait des obligations de contrats de location de 129,5 millions \$ à un taux d'emprunt moyen pondéré de 7,30 %.

Le 29 avril 2022, la Société, au nom de la coentreprise Côté Gold, a conclu un contrat-cadre de location avec Caterpillar Financial Services Limited d'une valeur approximative de 125 millions \$ pour la location de certains équipements mobiles, dont certains ont été livrés au cours de 2023 et les autres le seront en 2024. Le contrat-cadre a été modifié pour porter la facilité de crédit à 150 millions \$. L'augmentation de 25 millions \$ de la facilité sera affectée à la location d'équipement mobile à Côté Gold en 2024.

#### *Prêts pour équipement*

Au 31 mars 2024, les prêts pour équipement d'une valeur comptable totalisant 5,1 millions \$ étaient garantis par certains équipements mobiles à des taux d'intérêt entre 5,23 % et 5,95 % venant à échéance en 2026. Les prêts pour équipement sont comptabilisés au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

#### *Accords de paiement anticipé de l'or*

En 2021, la Société a conclu des accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or (les « accords de paiement anticipé de 2022 »). La Société a reçu 236,0 millions \$ en 2022 en échange des 150 000 onces d'or à livrer au cours de 2024. Les accords prévoient un prix moyen du contrat de vente à terme de gré à gré de 1 753 \$ par once sur 50 000 onces d'or et un tunnel dont la fourchette est établie entre 1 700 \$ et 2 100 \$ par once sur 100 000 onces d'or.

En décembre 2023 et en avril 2024, la Société a conclu d'autres accords de paiement anticipé et des modifications de certains accords de paiement anticipé de 2022, qui ont eu pour effet de reporter l'incidence sur la trésorerie des obligations de livraison d'or prévues aux accords de paiement anticipé de 2022 qui étaient prévus au premier et au deuxième trimestres de 2024 et qui ont été repoussées au premier et au deuxième trimestres de 2025.

- En décembre 2023, la Société a conclu des accords de paiement anticipé, en vertu desquels la Société a reçu un paiement anticipé de 59,9 millions \$ au premier trimestre de 2024 à un prix de l'or de 1 916 \$ par once et devra livrer 31 250 onces d'or entre janvier 2025 et mars 2025 en mensualités égales.
- En avril 2024, après la fin du trimestre, la Société a conclu un autre accord de paiement anticipé en vertu duquel la Société recevra un montant de 59,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2024 à un prix de l'or de 1 900 \$ par once et devra livrer 31 250 onces d'or entre avril 2025 et juin 2025. L'accord comporte un tunnel sur l'or se situant entre 2 100 \$ et 2 925 \$ selon lequel la Société recevra un paiement en trésorerie au moment de la livraison des onces si le prix au comptant de l'or excède 2 100 \$ l'once, dont le calcul du paiement correspond à la différence entre le prix au comptant et 2 100 \$ par once, d'un plafond de 2 925 \$ par once.
- La Société a également conclu des modifications aux accords de paiement anticipé de 2022 selon lesquels la livraison de 12 500 onces qui devait avoir lieu au premier semestre de 2024 a été reportée au premier semestre de 2025. La Société versera un total de 0,5 million \$ en trésorerie au premier trimestre et de 0,6 million \$ au deuxième trimestre de 2025 relativement au report.

Le Société a livré 31 250 onces en vertu de l'accord de paiement anticipé de 2022 au premier trimestre de 2024 et la Société a reçu 8,9 millions \$ en trésorerie relativement au tunnel. La production qui devait initialement être livrée aux termes des accords différés au premier trimestre de 2024 a été vendue aux taux du marché au cours du trimestre, et les onces qui devaient être livrées au cours du deuxième trimestre de 2024 seront vendues aux prix du marché au moment de la vente.

#### *Cautionnements et cautions de bonne exécution*

Au 31 mars 2024, la Société avait consenti (i) des cautionnements totalisant 215,8 millions \$ CA (159,4 millions \$) en vertu d'ententes avec des compagnies d'assurance pour garantir certaines obligations environnementales relatives aux coûts de fermeture de la division Doyon et de Côté Gold, et (ii) des cautionnements de bonne exécution de 37,3 millions \$ CA (27,6 millions \$) pour garantir certaines obligations liées à la construction de Côté Gold.

Au 31 mars 2024, la Société avait consenti en garantie des lettres de crédit et des dépôts en trésorerie totalisant 29,3 millions \$. Le solde de 157,7 millions \$ en cautionnements de garantie et d'exécution demeure sans garantie.

La Société s'attend à ce que les cautionnements de garantie relatifs à la division Doyon augmentent en fonction des obligations environnementales actualisées relatives aux coûts de fermeture prévus au plan de fermeture mis jour, une fois qu'il aura été approuvé par les autorités de réglementation compétentes.

La Société a déjà consenti des cautionnements de garantie couvrant l'intégralité de la réhabilitation de Côté Gold. En raison du commencement de la production, le cautionnement requis pour Côté Gold a augmenté, passant de 47,9 millions \$ CA (35,4 millions \$) à 71,2 millions \$ CA (52,6 millions \$) sur une base de 100 % (non ajusté en fonction de la participation de la Société dans la coentreprise Côté Gold). Durant le premier trimestre de 2024, SMM a garanti par cautionnement un montant de 28,0 millions \$ CA qui correspond à sa participation de 39,7 % dans le projet Côté Gold. Étant donné que SMM a garanti sa part de la réhabilitation, la Société n'a pas à verser de garantie supplémentaire pour satisfaire aux exigences accrues.

#### *Dérivés*

En plus des accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or mentionnés précédemment, la Société a conclu des dérivés visant certaines ventes d'or futures et taux de change afin d'atténuer la volatilité de ces éléments pendant la mise en service et l'intensification des activités à Côté Gold. De plus, la Société gère l'exposition à certaines autres marchandises, comme le pétrole, au moyen de dérivés. Voir la section « Risque de marché – Sommaire des contrats de change et des dérivés sur marchandises » pour obtenir des renseignements sur les contrats de dérivés sur marchandises en vigueur de la Société, y compris les dérivés sur marchandises associés à Côté Gold.

#### **Prévisions de liquidités**

Au 31 mars 2024, la Société disposait de liquidités de 693,8 millions \$ constituées principalement de 291,2 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie et de 402,3 millions \$ de fonds disponibles en vertu de la facilité de crédit. Le montant engagé en vertu de la facilité de crédit diminuera de 53,0 millions \$ au 31 janvier 2025 et, par ricochet, réduira les liquidités du même montant.

IAMGOLD recevra 60,3 % de la production d'or et financera 60,3 % des déboursés restants relatifs à la construction du projet Côté Gold, des coûts prévus et imprévus liés à l'intensification des activités, ainsi que les coûts d'exploitation minière et les coûts en immobilisations et les besoins en fonds de roulement. Exclusion faite de l'incidence des transactions de paiement anticipé sur l'or, on s'attend à ce que Côté Gold génère des flux de trésorerie positifs une fois qu'elle aura atteint la production commerciale et à ce que les besoins de financement de la Société demeurent considérables.

La Société s'attend à recevoir des produits bruts d'environ 84,4 millions \$ en 2024 à la finalisation des transactions restantes relatives à la vente des actifs de Bambouk. Les flux de trésorerie de la Société et le montant du dividende

d'Essakane en 2024 dépendent de la réception des remboursements de la TVA dus par le gouvernement du Burkina Faso ou de la vente de ces créances de TVA à des institutions financières locales.

La Société doit livrer 181 250 onces en vertu des accords de paiement anticipé sur l'or entre avril 2024 et juin 2025. Les accords de paiement anticipés étaient financés au moment de la finalisation des accords. La Société recevra 59,0 millions \$ au deuxième trimestre de 2024 aux termes de l'accord de paiement anticipé sur l'or conclu en avril 2024, ainsi qu'un paiement en trésorerie au moment de la livraison dans le cadre de l'accord selon le prix de l'or sur le marché au moment de la livraison, si le cours excède (i) 1 700 \$ par once, à un plafond de 2 100 \$ par once, relativement aux 75 000 onces qui seront livrées entre avril 2024 et décembre 2024, et (ii) 1 900 \$ par once, à un plafond de 2 925 \$ par once, relativement à 31 250 onces qui seront livrées au deuxième trimestre de 2025.

Selon l'échéancier actuel d'intensification des activités au projet Côté Gold, les conditions du marché qui pourraient avoir une incidence sur le montant des dépenses nécessaires pendant cette période et les flux de trésorerie générés par les autres exploitations de la Société, elle croit que la trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 mars 2024, combinés aux flux de trésorerie d'exploitation, aux produits attendus de la vente du reste des actifs de Bambouk et aux fonds inutilisés disponibles sur la facilité de crédit, sont suffisants pour financer l'intensification des activités à la mine Côté Gold jusqu'à l'atteinte de la production commerciale.

Les résultats financiers de la Société dépendent grandement du cours de l'or, du prix du pétrole et des taux de change, et les variations futures de ces prix influenceront par conséquent sur son rendement. La capacité de la Société à prélever des fonds sur sa facilité de crédit dépend du respect des clauses relatives au ratio de la dette nette au RAIA et des intérêts.

La Société comptera sur les flux de trésorerie générés par Côté Gold pour rembourser les dettes existantes ou futures supplémentaires ainsi que tout autre emprunt contracté pour financer les coûts d'intensification des activités à la mine Côté Gold. Les lecteurs sont priés de lire les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » contenus dans la notice annuelle 2023 de la Société, disponible sur SEDAR à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com), ainsi que les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion.

## **États des résultats**

*Produits* – Les produits liés aux activités poursuivies se sont élevés à 338,9 millions \$ au premier trimestre de 2024 dégageés de la vente de 163 000 onces (150 000 onces sur une base attribuable) à un prix moyen réalisé de l'or de 2 077 \$ par once, en hausse de 112,7 millions \$ ou 50 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de la hausse des volumes de ventes et du prix de l'or réalisé, qui a été en partie contrebalancée par l'incidence de la portion des produits comptabilisée dans les livraisons prévues dans l'accord de paiement anticipé de 2 022 (défini ci-dessus) à un prix à terme de 1 753 \$ par once du tunnel.

*Coût des ventes* – Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'est établi à 171,4 millions \$ au premier trimestre de 2024, affichant une hausse de 32,3 millions \$ ou 23 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des coûts est provoquée par l'inflation et l'accroissement des activités minières à Essakane comparativement à la même période de l'exercice précédent où les activités minières étaient anormalement faibles en raison de la pénurie de carburant au premier trimestre de 2023.

*Charges d'amortissement* – Les charges d'amortissement se sont élevées à 61,8 millions \$ au premier trimestre de 2024, soit une hausse de 17,8 millions \$ ou 40 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des volumes de production et de l'amortissement des frais de découverte incorporés différés plus élevés à mesure que les séquences d'exploitation minière se poursuivent dans les phases 5 et 6 à Essakane.

*Coûts d'exploration* – Les coûts d'exploration se sont élevés à 6,2 millions \$ au premier trimestre de 2024, soit une baisse de 1,5 million \$ ou 19 % par rapport à la même période de l'exercice précédent à la suite de la vente de certains actifs d'exploration.

*Frais généraux et administratifs* – Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 10,0 millions \$ au premier trimestre de 2024, soit une baisse de 3,2 millions \$ ou 24 % par rapport à la période de l'exercice précédent, principalement en raison des charges à payer moindres en salaires, en avantages sociaux et en primes de 2,1 millions \$, des indemnités de départ non récurrentes de 0,6 million \$ et autres frais d'administratifs de 0,3 million \$.

*Charge d'impôts sur le résultat* – La charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 27,0 millions \$ au premier trimestre de 2024, soit une hausse de 18,4 millions \$ ou 214 % par rapport à la période de l'exercice précédent. Elle comprenait une charge d'impôts exigibles de 26,9 millions \$ et une charge d'impôts différés sur le résultat de 0,1 million \$, en hausse de 15,2 millions \$ ou 130 % par rapport à la charge d'impôts exigibles à la même période de l'exercice précédent et une charge d'impôts différés sur le résultat de 3,2 millions \$ ou 103 %. La charge d'impôts sur le résultat exigibles pour le premier trimestre de 2024 a augmenté, principalement en raison d'un accroissement des produits à Essakane.

## Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation liées aux activités poursuivies se sont chiffrés à 77,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2024, en hausse de 63,7 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des produits générés en trésorerie de 89,7 millions \$ supérieurs attribuables à la hausse des volumes des ventes et du prix de l'or réalisé, une diminution des stocks de fournitures de 14,0 millions \$, principalement en raison d'une réduction à Essakane et de l'incidence nette de 6,5 millions \$ des accords de paiement anticipé, qui a été compensée par une augmentation respective des comptes débiteurs et des charges payées d'avance de 13,0 millions \$ et de 8,0 millions \$ ; principalement en raison de l'augmentation de la TVA à recevoir à Essakane et du paiement des primes d'assurance, d'une diminution des fournisseurs et autres créditeurs de 16,4 millions \$ en raison du moment des factures de fournitures et d'une augmentation des impôts sur le résultat payés de 5,7 millions \$.

## Activités d'investissement

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités poursuivies au premier trimestre de 2024 a totalisé 164,4 millions \$, soit des sorties de fonds comparativement à des entrées de fonds nettes de 333,2 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de la réception de 386,4 millions \$ du produit net de la vente de Rosebel au premier trimestre de 2023 et d'une augmentation des coûts d'emprunt incorporés de 9,0 millions \$, qui ont été contrebalancés par une diminution des coûts en immobilisations corporelles de 62,2 millions \$ attribuable essentiellement à la diminution des dépenses à Côté Gold.

## Activités de financement

La trésorerie nette provenant des activités de financement liée aux activités poursuivies au premier trimestre de 2024 s'est élevée à 14,2 millions \$, soit une augmentation de 78,6 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des produits générés de l'émission d'actions ordinaires accréditives de 5,9 millions \$, sans remboursement de la facilité de crédit au premier trimestre de 2024 comparativement à un remboursement de 255 millions \$ au premier trimestre de 2023, qui ont été contrebalancés par une diminution des produits reçus dans le cadre de l'entente de financement avec SMM de 180,6 millions \$.

## TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le **vendredi 10 mai 2024 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du premier trimestre de 2024.

La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com) ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Veuillez vous inscrire préalablement sur : [Chorus Call IAMGOLD Q1 Registration \(recommandé\)](#) Après votre inscription, vous recevrez une invitation par courriel comportant les détails de connexion ainsi qu'un NIP unique. Cette option permet d'éviter l'opérateur et la file d'attente.  
Sans frais (Amérique du Nord) : 1 844 763-8274

À l'international : +1 (647 484-8814

Web diffusion : <https://services.choruscall.ca/links/iamgold2024q1.html>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com). Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 (855 669-9658 en Amérique du Nord ou +1 604 674-8052 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 0811.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois et les douze mois terminés le 31 décembre 2023 qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com) et sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section des « Mesures de rendement financier hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

---

**Renvois (sauf les tableaux).** Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section des « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 26 à 34 du rapport de gestion de la Société du premier trimestre de 2024 déposé sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède deux mines en exploitation : Essakane (Burkina Faso) et Westwood (Canada). La Société détient également la mine Côté Gold (Canada), une exploitation à grande échelle et à longue durée de vie, qui est entrée en production le 31 mars 2024 (collectivement appelées les activités poursuivies). De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts miniers à fort potentiel au Canada.

IAMGOLD emploie environ 3 600 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD sont cotés à la Bourse de New York (NYSE : IAG) et à la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

### Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

[info@iamgold.com](mailto:info@iamgold.com)

### MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société présente certaines mesures financières hors PCGR en complément de ses états financiers consolidés qui sont établis conformément aux normes IFRS, notamment les mesures suivantes :

- Prix moyen réalisé de l'or par once vendue
- Coût d'extraction souterraine par tonne de minerai extraite ; coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne de minerai extraite ; coûts d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée
- Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, coûts de maintien tout inclus et coûts de maintien tout inclus par once vendue
- Résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres et résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments u fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« RAIIA »)
- Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière
- Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion
- Dépenses du projet

La Société croit que, outre les mesures financières conventionnelles établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures de rendement financier non conformes aux PCGR pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

La définition de ces mesures, le rapprochement avec les montants présentés dans les états financiers consolidés intérimaires et les raisons de la présentation de ces mesures sont décrits ci-dessous. La détermination par la direction des composantes des mesures hors PCGR et des mesures supplémentaires est évaluée périodiquement en fonction des nouveaux éléments et des nouvelles transactions, de l'examen des utilisations par les investisseurs et des nouvelles réglementations, le cas échéant. Toute modification des mesures est dûment notée et appliquée rétrospectivement le cas échéant.

### Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des produits moyens réalisés de la vente de la production d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
Produits	338,9	226,2
Crédits de sous-produits et autres produits	(0,6)	(0,5)
Production d'or	338,3	225,7
Ventes (milliers d'onces) – 100 %	163	119
Prix moyen réalisé de l'or par once <sup>1,2,3</sup> (\$/once)	2 077	1 893

1. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes provenant des mines Westwood et Essakane de la Société.

3. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue au premier trimestre de 2024 comprend la livraison de 31 250 onces (néant en 2023) à 1 994 \$ par once, conformément à l'accord de paiement anticipé de 2022.

**Coût d'extraction souterraine par tonne de minerai extraite ; coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne de minerai extraite ; coûts d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée**

Le coût d'extraction souterraine par tonne de minerai extraite et le coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne de minerai extraite sont définis comme suit :

- coût d'extraction (compris dans les coûts de production), exception faite des frais de découverte incorporés de l'exploitation à ciel ouvert, diminués des variations dans les stocks résiduels des empilements de minerai et coûts autres que de production dont les coûts ne sont pas directement liés aux tonnes extraites, divisés par le tonnage total de minerai et les stériles extraits.

Le coût d'usinage par tonne usinée et les frais généraux et administratifs par tonne usinée sont définis comme suit :

- frais généraux et administratifs (compris dans les coûts de production), frais de vente et coûts autres que de production dont les coûts ne sont pas directement liés aux tonnes usinées, divisées le tonnage de minerai usiné.

IAMGOLD estime que ces mesures de rendement financier non conformes aux PCGR assurent une plus grande transparence et permettent aux analystes, aux investisseurs et aux autres parties prenantes de la Société d'évaluer le rendement des activités d'exploitation sans l'incidence de niveaux de production variables. La direction est consciente, et met en garde les investisseurs que ces mesures de rendement par tonne sont sujettes à des fluctuations des volumes d'exploitation minière ou de traitement. L'utilisation de cette mesure conjointement avec les coûts de production et autres données préparées conformément aux IFRS pourrait atténuer partiellement cette limitation inhérente. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

**Essakane**

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
Coûts de production	110,9	97,4
Ajustements :		
Augmentation/diminution des stocks de minerai dans les empilements	8,2	0,1
Ajustement des coûts d'exploitation	119,1	97,5
Formé de :		
Coût d'extraction net à ciel ouvert [A]	36,1	30,8
Coût d'usinage [B]	55,4	42,1
Frais généraux et administratifs [C]	27,6	24,6
Minerai extrait à ciel ouvert (milliers de tonnes)	3 458	1 657
Stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes)	3 132	3 962
Minerai extrait à ciel ouvert et stériles extraits (milliers de tonnes) [D]	6 590	5 619
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	3 039	2 175
Coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne de minerai extraite (\$/tonne) [A/D]	5,48	5,49
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	18,23	19,35
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	9,08	11,31

\$/tonne peut ne pas être recalculé en fonction des montants présentés dans ce tableau en raison de l'arrondissement.



## Westwood

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
Coûts de production	38,6	35,8
Ajustements :		
Augmentation/diminution des stocks de minerai des empilements	(0,5)	0,4
Ajustement des coûts d'exploitation	38,0	36,2
Formé de :		
Coût d'extraction souterraine [A]	20,6	20,2
Coût d'extraction net à ciel ouvert [A]	6,2	4,8
Coûts d'usinage [C]	6,1	6,2
Frais généraux et administratifs [C]	5,1	5,0
Minerai extrait souterrain (milliers de tonnes) [E]	83	68
Minerai extrait à ciel ouvert (milliers de tonnes)	120	193
Stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes)	346	527
Minerai extrait et stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes) [F]	466	720
Minerai usiné (milliers de tonnes) [G]	249	255
Coût d'extraction souterraine par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/E]	247,22	295,70
Coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne extraite (\$/tonne) [B/F]	13,29	6,62
Coûts d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [C/G]	24,65	24,25
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [D/G]	20,56	19,70

\$/tonne peut ne pas être recalculé en fonction des montants présentés dans ce tableau en raison de l'arrondissement.

### Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts d'exploration et d'évaluation. Les CMTI comprennent le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts d'exploration incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par onces d'or attribuables de la Société et vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les coûts de maintien tout inclus par once vendue. La Société présente la mesure des CMTI, avec ou sans déduction des crédits de sous-produits des mines Essakane, Rosebel et Westwood.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les coûts décaissés et les coûts décaissés par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers intérimaires consolidés.

### Trois mois terminés le 31 mars 2024

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Essakane	Westwood	Siège social	Total
Coût des ventes	180,9	52,1	0,2	233,2
Charge d'amortissement <sup>1</sup>	(50,4)	(11,2)	(0,2)	(61,8)
Coût des ventes <sup>1</sup> , exception faite de la charge d'amortissement	130,5	40,9	—	171,4
Ajustements :				
Autres coûts d'exploitation minière	(0,3)	(0,3)	—	(0,6)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le	(13,0)	—	—	(13,0)
Coûts décaissés – attribuables	117,2	40,6	—	157,8
Ajustements :				
Coûts en immobilisations de maintien <sup>3</sup>	36,9	18,9	0,1	55,9
Frais généraux et administratifs du siège social <sup>4</sup>	—	—	9,7	9,7
Autres coûts <sup>5</sup>	3,2	0,6	0,1	3,9
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le	(17,1)	—	—	(17,1)
CMTI – attribuables	153,5	60,4	9,9	223,8
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	117	33	—	150
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement <sup>6</sup> (/once vendue) –	1 004	1 243	—	1 056
Coûts décaissés <sup>6</sup> (/once vendue) – attribuables	1 002	1 236	—	1 053
CMTI <sup>6</sup> – toutes les exploitations (/once vendue) – attribuables	1 312	1 836	66	1 493

1. Conformément à la note 30 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur le plan minier long terme, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont détaillés plus loin.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et des charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, les produits de l'assurance, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

### Trois mois terminés le 31 mars 2023

(en millions, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Essakane	Westwood	Siège social	Total des activités poursuivies	Rosebel	Total
Coût des ventes	142,9	40,1	0,1	183,1	23,8	206,9
Charge d'amortissement <sup>1</sup>	(38,3)	(5,6)	(0,1)	(44,0)	—	(44,0)
Coût des ventes <sup>1</sup> , exception faite de la charge d'amortissement	104,6	34,5	—	139,1	23,8	162,9
Ajustements :						
Autres coûts d'exploitation minière	(0,2)	(0,2)	—	(0,4)	(0,2)	(0,6)
Quote part des coûts d'exploitation exceptionnels	(9,5)	—	—	(9,5)	—	(9,5)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup>	(9,5)	—	—	(9,5)	(1,2)	(10,7)
Coûts décaissés – attribuables	85,4	34,3	—	119,7	22,4	142,1
Ajustements :						
Coûts en immobilisations de maintien <sup>3</sup>	16,8	17,1	0,1	34,0	9,4	43,4
Frais généraux et administratifs du siège social <sup>4</sup>	—	—	11,9	11,9	—	11,9
Autres coûts <sup>5</sup>	2,0	0,6	0,1	2,7	0,5	3,2
Quote part des coûts d'exploitation exceptionnels	(9,5)	—	—	(9,5)	—	(9,5)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup>	(11,4)	—	—	(11,4)	(1,7)	(13,1)
CMTI – attribuables	102,5	52,2	12,1	166,8	32,0	198,8
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	88	21	—	109	24	133
Coût des ventes exception faite de l'amortissement <sup>6</sup> (\$/once vendue) – attribuables	1 063	1 657	—	1 176	949	1 136
Coûts décaissés <sup>6</sup> (\$/once vendue) – attribuables	964	1 646	—	1 094	949	1 068
CMTI <sup>6</sup> – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 157	2 508	110	1 525	1 358	1 495

1. Conformément à la note 30 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur le plan minier long terme, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont détaillés plus loin.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et des charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, les produits de l'assurance, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

## Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur le plan minier long terme, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion représentent les coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et les coûts en immobilisations liés à des projets d'envergure ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR confère aux investisseurs une transparence concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités courantes à ses mines relativement aux coûts en immobilisations globaux.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
Coûts en immobilisations corporelles <sup>1</sup>	188,6	194,1
Moins : Côté Gold (participation de 9,7 %)	(18,3)	(22,0)
Sous-total	170,3	172,1
Moins : Coûts en immobilisations – expansion	115,2	137,1
Côté Gold (sur une base de 60,3 %)	114,7	136,6
Essakane	0,5	0,5
Westwood	—	—
Coûts en immobilisations – maintien	55,1	35,0
Coûts en immobilisations des actifs d'exploration et d'évaluation	—	—
Ajustements du fonds de roulement	0,8	(0,9)
Coûts en immobilisations – maintien compris dans les CMTI	55,9	34,1

1. Coûts en immobilisations selon la note sectorielle sur la base des dépenses engagées conformément à la note d'information sectorielle des comptes intermédiaires consolidés.

## Dépenses du projet

Les dépenses relatives au projet Côté Gold représentent tous les coûts en immobilisations de construction engagés au cours de la phase de construction et de mise en service du projet Côté Gold correspondant à ceux prévus dans le rapport technique établi conformément au Règlement 43-101. Elles comprennent les coûts en immobilisations de construction engagés relatifs à l'expansion, les actifs au titre des droits d'utilisation acquis dans le cadre de contrats de location, les stocks de fournitures et les coûts de constitution d'un empilement de minerai, déduction faite de certains ajustements généraux en trésorerie et hors trésorerie compris dans les coûts en immobilisations.

## RAIIA et RAIIA ajusté

Le RAIIA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement et les coûts en immobilisations, et servir la dette.

Le RAIIA ajusté représente le RAIIA exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le RAIIA et le RAIIA ajusté aux états financiers consolidés intérimaires.

(en millions, sauf indication contraire)	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat – activités poursuivies	88,7	19,3
Majoré de ce qui suit :		
Amortissement	62,1	44,4
Frais financiers	3,3	4,7
RAIIA – activités poursuivies	154,1	68,4
Éléments ajustés :		
Perte (gain) non réalisée sur les dérivés non liés à des instruments de couverture	(7,7)	0,8
Dépréciation (reprise) de la VNR des emplacements de minerai/stocks de produits finis	—	0,6
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	9,5
(Gain) perte de change	(0,9)	—
Dépréciation d'actifs	0,1	—
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	0,5	4,2
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,4)	(0,5)
Indemnités de cessation d'emploi	0,2	0,5
Autre	6,6	(0,5)
RAIIA ajusté – activités poursuivies	152,5	83,0
Comprend les activités abandonnées :		
RAIIA – activités abandonnées	—	14,4
Éléments ajustés :		
Perte sur la vente de Rosebel	—	7,4
Indemnités de cessation d'emploi	—	1,5
Dépréciation d'actifs	—	0,1
RAIIA ajusté provenant d'activités abandonnées	—	23,4
RAIIA – toutes les exploitations	154,1	82,8
RAIIA ajusté – toutes les exploitations	152,5	106,4

### Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres, exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le résultat net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi que le rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat (perte) avant les charges d'impôts sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle dans les états consolidés des résultats (perte) et du résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	88,7	19,3
Éléments ajustés :		
Gain (perte) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(7,7)	0,8
Dépréciation (reprise) de la VNR des emplacements de minerais/stocks de produits finis	—	0,7
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	10,1
Autres frais financiers	—	2,7
(Gain) perte de change	(0,9)	—
Dépréciation d'actifs	0,1	—
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	0,5	4,2
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,4)	(0,5)
Indemnités de cessation d'emploi	0,2	—
Autre	6,6	(0,5)
Résultat ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	87,1	36,8
Impôts sur le résultat	(27,0)	(8,6)
Impôts sur l'écart de conversion des soldes d'impôts différés sur le résultat	(0,2)	3,1
Incidence fiscale des éléments ajustés	—	(2,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	(6,9)	(4,4)
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	53,0	24,9
Résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	0,11	0,05
Comprend les activités abandonnées :		
Résultat net (perte nette) avant impôts sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	—	14,3
Éléments ajustés :		
Perte sur la vente de Rosebel	—	7,4
Indemnités de cessation d'emploi	—	1,5
Dépréciation d'actifs	—	0,1
Résultat ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	—	23,3
Impôts sur le résultat	—	(8,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	(0,7)
Résultat net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	—	14,6
Résultat net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	—	0,03
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	53,0	39,5
Résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	0,11	0,08
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base en circulation (en millions)	489,3	479,0

### Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 <sup>er</sup> t. 2024	1 <sup>er</sup> t. 2023
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	77,1	13,4
Éléments ajustés des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants		
Créances et autres actifs courants	24,4	3,4
Stocks et emplacements de minerai non courants	0,8	14,8
Fournisseurs et autres créditeurs	40,5	24,1
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités poursuivies	142,8	55,7
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités abandonnées	—	21,9
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	142,8	77,6

### Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière

Les flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière correspondent aux flux de trésorerie issus des activités d'exploitation des sites miniers, déduction faite des coûts en immobilisations des sites miniers en exploitation. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité de la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

#### Trois mois terminés le 31 mars 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)	Essakane	Westwood	Siège social et autre	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	73,0	29,4	(25,3)	77,1
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisés à des fins autres que les sites d'exploitation minière	—	—	25,3	25,3
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	73,0	29,4	—	102,4
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	37,3	18,9	96,7	152,9
Moins :				
Coûts en immobilisations associés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	(96,7)	(96,7)
Coûts en immobilisations associés aux sites d'exploitation minière – activités poursuivies	37,3	18,9	—	56,2
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	35,7	10,5	—	46,2

### Trois mois terminés le 31 mars 2023

(en millions \$, sauf indication contraire)	Essakane	Westwood	Siège social et autre	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	36,1	1,5	(24,2)	13,4
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisés à des fins autres que les sites d'exploitation minière	—	—	24,2	24,2
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	36,1	1,5	—	37,6
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	17,7	17,2	180,2	215,1
Moins :				
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	(180,2)	(180,2)
Coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	17,7	17,2	—	34,9
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	18,4	(15,7)	—	2,7
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minières – activités abandonnées	—	—	15,4	15,4
Coûts en immobilisations provenant des activités abandonnées	—	—	(9,5)	(9,5)
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités abandonnées	—	—	5,9	5,9
Total des flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière	18,4	(15,7)	5,9	8,6

### Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités correspondent à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et au crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire – activités poursuivies)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291,2	367,1
Placements à court terme	0,3	—
Facilité de crédit disponible	402,3	387,0
Liquidités disponibles	693,8	754,1
(en millions \$, sauf indication contraire – activités poursuivies)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291,2	367,1
Placements à court terme	0,3	—
Obligations locatives	(129,5)	(121,3)
Dette à long terme <sup>1</sup>	(855,1)	(857,3)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(22,7)	(38,0)
Trésorerie (dette) nette	(715,8)	(649,5)

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, le prêt à terme de 400,0 millions \$, la facilité de crédit de néant et les prêts pour équipement se chiffrant à 5,1 millions \$ (respectivement 450 millions \$, 400,0 millions \$, néant et 7,3 millions \$ au 31 décembre 2023) Exclut les coûts de transaction différés et le dérivé incorporé dans les billets.



## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US)	31 mars 2024	31 décembre 2023
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291,2	367,1
Créances et autres actifs courants	61,9	85,7
Stocks	248,8	266,3
Actifs détenus en vue de la vente	34,6	34,6
	636,5	753,7
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles	3 667,4	3 496,5
Actifs d'exploration et d'évaluation	44,5	14,4
Trésorerie soumise à restrictions	64,5	90,5
Stocks	129,6	106,5
Autres actifs	128,3	76,3
	4 034,3	3 784,2
	4 670,8	4 537,9
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs	321,3	317,6
Impôts sur le résultat à payer	28,8	5,8
Autres passifs courants	56,3	35,0
Partie courante des obligations locatives	23,5	21,1
Partie courante de la dette à long terme	3,0	5,0
Partie courante de produits différés	261,2	240,7
Passifs détenus en vue de la vente	5,8	5,6
	699,9	630,8
<b>Passifs non courants</b>		
Passifs d'impôts différés sur le résultat	1,8	0,7
Provisions	355,7	360,1
Obligations locatives	106,0	100,2
Dette à long terme	817,9	825,8
Option de rachat dans Côté Gold	358,3	345,3
Produits différés	—	10,9
	1 639,7	1 643,0
	2 339,6	2 273,8
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Attribuables aux porteurs de capitaux propres</b>		
Actions ordinaires	2 769,4	2 732,1
Surplus d'apport	55,9	59,2
Déficit cumulé	(505,4)	(538,3)
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(50,7)	(47,0)
	2 269,2	2 206,0
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	62,0	58,1
	2 331,2	2 264,1
<b>Engagements et éventualités</b>		
Événements postérieurs		
	4 670,8	4 537,9

*Se reporter aux états financiers du premier trimestre de 2024 pour les notes afférentes.*

## ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTES) CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US, sauf les données par action)	Trois mois terminés le 31 mars	
	2024	2023
Activités poursuivies :		
Produits	338,9	226,2
Coût des ventes	(233,2)	(183,1)
Profit brut (perte brute)	105,7	43,1
Frais généraux et administratifs	(10,0)	(13,2)
Coûts d'exploration	(6,2)	(7,7)
Autres charges	(2,0)	(4,8)
Résultat (perte) provenant des activités d'exploitation	87,5	17,4
Frais financiers	(3,3)	(4,7)
Gain (perte) de change	0,9	—
Produits d'intérêts, gains (pertes) sur dérivés et autres placements	3,6	6,6
Profit (perte) avant les impôts sur le résultat	88,7	19,3
Charge d'impôts sur le résultat	(27,0)	(8,6)
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	61,7	10,7
Résultat net (perte nette) lié aux activités abandonnées, déduction faite des impôts sur le résultat	—	6,3
Résultat net (perte nette)	61,7	17,0
Résultat net (perte nette) provenant des activités poursuivies attribuable aux :		
- porteurs de capitaux propres	54,8	6,3
- participations ne donnant pas le contrôle	6,9	4,4
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	61,7	10,7
Résultat net (perte nette) attribuable aux :		
porteurs de capitaux propres	54,8	11,9
participations ne donnant pas le contrôle	6,9	5,1
Résultat net (perte nette)	61,7	17,0
Attribuable aux porteurs de capitaux propres		
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
De base	489,3	479,0
Diluée	493,0	483,1
Résultat (perte) par action lié aux activités poursuivies (par action)		
De base	0,11	0,01
Diluée	0,11	0,01
Résultat (perte) par action lié aux activités abandonnées (par action)		
De base	—	0,01
Diluée	—	0,01
Résultat (perte) de base par action	0,11	0,02
Résultat (perte) dilué par action	0,11	0,02

*Se reporter aux états financiers du premier trimestre de 2024 pour les notes afférentes.*

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(non audités)	Trois mois terminés le 31 mars	
(En millions \$ US)	2024	2023
Activités d'exploitation		
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	61,7	10,7
Ajustements :		
Charge d'amortissement	62,1	44,4
Produit différé comptabilisé	(53,4)	—
Charge d'impôts sur le résultat	27,0	8,6
Perte (gain) sur dérivés	(8,0)	(1,7)
Dépréciation des stocks	2,3	0,9
Frais financiers	3,3	4,7
Autres éléments hors trésorerie	4,9	(3,7)
Ajustements des éléments de trésorerie :		
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	59,9	—
Règlement de dérivés	0,3	3,0
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(0,6)	(0,2)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants	(65,7)	(42,3)
Trésorerie provenant des (utilisée dans les) activités d'exploitation avant les impôts sur le résultat payés	93,8	24,4
Impôts sur le résultat payés	(16,7)	(11,0)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	77,1	13,4
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	—	15,4
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'exploitation	77,1	28,8
Activités d'investissement		
Coûts en immobilisations corporelles	(152,9)	(215,1)
Coûts d'emprunts incorporés	(15,9)	(6,9)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	—	—
Produits de la vente de Rosebel	—	386,4
Autres activités d'investissement	4,4	4,4
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(164,4)	168,8
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement liées aux activités abandonnées	—	(8,2)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement	(164,4)	160,6
Activités de financement		
Produits de la facilité de crédit (remboursement)	—	(255,0)
Financement accordé par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	15,5	196,1
Autres activités de financement	(7,2)	(5,5)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	14,2	(64,4)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités de financement liées aux activités abandonnées	—	(2,0)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités de financement	14,2	(66,4)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(2,8)	2,1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie – toutes les exploitations	(75,9)	125,1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie – détenus en vue de la vente	—	(0,8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie – activités poursuivies	(75,9)	124,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	367,1	407,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	291,2	532,1

Se reporter aux états financiers du premier trimestre de 2024 pour les notes afférentes.

## PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration contenus dans le présent document sont préparés sous la supervision de Marie-France Bugnon, géo., vice-présidente, Exploration, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par elle. M<sup>me</sup> Bugnon est une personne qualifiée au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion ou intégré par renvoi, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des anticipations, des estimations et des projections formulées à la date du présent rapport de gestion. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « objectifs », « occasions », « engager », « prospectif », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Au sujet d'IAMGOLD », « Faits saillants », « Perspectives », « Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance », « Revues trimestrielles », « Situation financière » et « Revue financière trimestrielle » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres dépenses comme la exploration, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les coûts attendus et le calendrier pour achever la construction et la mise en service du projet Côté Gold ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et d'autres paramètres du projet, y compris les coûts d'exploitation liés au projet Côté Gold ; la production prévue du projet Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital et des liquidités de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et d'exploration ; la finalisation de la vente des actifs de Bambouk ; l'achèvement de l'acquisition de EURO Ressources S.A. ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; les projets de vérification environnementale, de biodiversité et de développement social ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, les coûts de main-d'œuvre et d'autres effets sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et d'autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les instruments financiers ; les stratégies de couverture ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations de sécurité et de sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur le rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; et la réglementation gouvernementale des activités d'exploitation minière.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la mise en service de Côté Gold et à commencer la production commerciale ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs de Bambouk restants ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des voies de transit de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (notamment le diesel, le mazout et l'électricité) ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'un tunnel de taux conclu dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés

aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres monnaies ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des monnaies dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des talents clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ou négociations collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com) et sur [www.sec.gov/edgar](http://www.sec.gov/edgar), pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

*Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ou [www.sec.gov](http://www.sec.gov) (en anglais seulement).*

*The English version of this press release is available at [www.iamgold.com/](http://www.iamgold.com/).*